

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⵓⵎⵓⵔⵉ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵔⵉⵣⵉⵔⵓⵣⵓ
X.⊙V.ⱭXIMC:W.V.XCΗ:CC:QIXεЖε:ЖЖ:
X.Ж:ΛΛ.ϝXIT⊙:ϷMεⱭεIVX:XW.ϝεI

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

**Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de Master**

DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères

FILIERE : Langue française

SPECIALITE : Sciences du langage

Titre

**Etude des dimensions du logos et de l'ethos dans un débat
politique télévisé
Cas du débat opposant E.Macron à M.Le Pen en préparation
des élections présidentielles de 2017.**

Présenté par :
Mlle Lagab Dilia
Mlle Kacimi Hayet

Dirigé par :
Mme.Yamina Loucif

Jury de soutenance :

Présidente : Mme.ABDOUN Lila, MAA, UMMTO
Encadreur : Mme.LOUCIF Yamina, MAA, UMMTO
Examinatrice : Mme. TAMOUD Nadia, MAA, UMMTO

Promotion : 2021-2022

Remerciements

Nous tenons d'abord, à remercier notre directrice de recherche madame Loucif Yamina pour avoir accepté de diriger ce travail, pour ses orientations, ses conseils et le temps qu'elle nous a consacré et sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

Nos remerciements vont aussi aux membres du jury, qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Finalement, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la rédaction de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers et adorables parents, qui ont été toujours là pour moi, pour leurs conseils, encouragements et leurs sacrifices.

Que Dieu les protège, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

Mes sœurs, Lila, Kahina et Naïma,

Mes frères et leurs familles,

Ma binome Dília,

Mes meilleur(e)s ami(e)s Céline et Malik,

Et enfin à toute ma famille, amies, camarades et à tous ceux qui m'ont aidée à l'élaboration de ce travail.

Hayet

Dédicaces

*Je voudrais dédier ce travail à mes chers parents,
qui m'ont encouragée durant toutes mes études, qu'ils
trouvent ici l'expression du grand respect que je leur
porte.*

À mes frères et sœur,

À mes nièces et neveu,

À ma binôme Hayet,

*Et à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin à la
rédaction de ce travail.*

Dílía



Sommaire



Sommaire

Introduction générale	08
------------------------------------	-----------

Chapitre I : aspects théoriques et méthodologiques

Introduction partielle	11
1. L'analyse du discours	11
2. La notion du discours	12
3. Le débat	13
4. L'inscription de l'orateur dans le discours	15
5. La rhétorique	19
6. L'argumentation	21
7. L'argumentation et la violence verbale	28
Conclusion partielle	29

Chapitre II : Description et analyse du corpus

Introduction partielle	31
1. Présentation du corpus	31
2. Analyse de corpus	33
2.1. Analyse argumentative du Logos	34
2.2. Analyse de l'éthos oratoire	56
Conclusion partielle.....	70
Conclusion générale	72



Introduction



Le débat politique est aujourd'hui une production médiatique, puisqu'il prend la forme d'une émission de télévision ou de radio, mais au-delà de sa forme matérielle, le débat présente un sujet multiforme d'actualité électorale. Il est devenu une activité obligatoire des campagnes électorales et référendaires dans plusieurs pays occidentaux. En France, le débat politique le plus important, est celui qui oppose les deux candidats en préparation pour le second tour de l'élection présidentielle, afin de présenter leurs idées et connaître le programme de chacun.

Comme l'indique l'intitulé, notre travail consiste à étudier le débat qui s'est déroulé entre E. Macron et M. Le Pen, en préparation des élections présidentielles de 2017. On peut dire que le débat politique est relié intimement à la rhétorique, c'est-à-dire, à l'art de persuasion, puisqu'il est sous-tendu par des arguments qui sont efficaces avant d'être vrais, car il s'agit pour chaque candidat de convaincre le public en se servant de stratégies argumentatives adéquates.

Argumenter, ou convaincre, c'est structurer des idées en utilisant des moyens rationnels et logiques, afin de prouver un fait ou défendre une opinion. Selon Ruth Amossy (2006 : 02), « *L'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides* ». L'argumentation vise à avoir l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses présentées, son but est de faire agir et changer l'opinion de l'auditoire. Dans un discours argumentatif, on distingue le thème (le sujet) de la thèse (l'opinion émise à propos du thème), son but est de faire agir l'interlocuteur et changer son avis.

Nous avons choisi d'inscrire ce travail dans le sillon de l'argumentation dans le discours. Ce domaine en sciences du langage est approprié au débat en général, et plus particulièrement au débat politique. Nous avons opté pour un tel sujet parce que l'exercice de l'argumentation, qu'elle soit explicite ou atténuée est une activité langagière omniprésente dans les échanges quotidiens, puisqu'il s'agit pour chacun de défendre ses points de vue et ses convictions. Nous avons aussi opté pour le débat politique parce qu'il offre un échantillon intéressant de discours argumentatif structuré, ce qui en fait c'est un terrain convenable pour l'analyse argumentative.

L'importance qu'occupe le débat du second tour en France, nous a motivées à choisir ce thème, notre but est de découvrir les différentes stratégies argumentatives utilisés par les deux candidats pour convaincre et/ou persuader le public. C'est pourquoi, nous nous interrogeons sur la manière dont s'est déroulé le débat en préparation des élections

présidentielles de 2017, et les différents arguments déployés par les deux débatteurs durant cette confrontation. De ce fait, notre travail tentera de répondre aux questions suivantes :

- Comment les deux candidats structurent leurs discours en fonction du logos pour s'adresser aux téléspectateurs et les convaincre ?

- Comment les deux politiciens construisent leur ethos dans ce cadre contextuel du débat télévisé ?

- A quel moment survient la violence verbale ?

Pour répondre provisoirement à ces questions, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Les deux candidats structureraient leurs discours en utilisant des arguments logiques et rationnels dans la présentation de leurs programmes pour convaincre les électeurs.

- Les candidats montreraient différentes images favorables dans leurs présentations de soi en tant que politiciens, afin de gagner l'adhésion des électeurs.

-La violence verbale se manifesterait aux moments du désaccord.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les échanges que nous analyserons sont extraits du débat politique lors de la rencontre d'Emmanuel Macron et Marine Le Pen en préparation du second tour des élections présidentielles en France, organisé en 2017 et diffusé en direct sur plusieurs chaînes françaises.

Notre démarche s'inscrit donc dans l'optique de l'analyse du discours, et plus précisément, celle de l'analyse argumentative du discours. Nous nous référerons notamment aux travaux de R. Amossy, sur l'ethos et le logos puisque chaque candidat essaye de projeter une image favorable de lui et de structurer leurs discours à l'aide des arguments logiques et rationnels.

Pour réaliser notre travail, nous répartirons notre mémoire sur deux chapitres. D'abord, un premier chapitre théorique où nous présenterons les concepts liés à notre sujet de recherche. Puis, un second chapitre divisé en deux parties, la première partie nous décrirons notre corpus audiovisuel en détail, sa description interne et externe. La deuxième sera consacrée à l'analyse du corpus selon deux stratégies argumentatives : la structuration du logos et la mise en scène de l'éthos.



Chapitre I :
Aspects théoriques



Introduction partielle

Comme nous l'avons précisé en introduction générale, ce chapitre sera consacré aux aspects théoriques, où nous aborderons la notion du discours en présentant les points suivants : la présentation de l'analyse du discours, celle du discours, la définition du discours politique. Nous définirons aussi le débat, le débat politique. Puis l'inscription de l'orateur dans le discours, la rhétorique, l'argumentation en précisant la rennaissance aux travaux de l'argumentation, l'argumentation dans le discours et enfin l'argumentation et la violence verbale.

Puisque notre corpus est un débat politique, nous commencerons d'abord par parler d'une façon générale de la vie politique. La vie collective s'organise selon des lois déterminées par le gouvernement qui gère l'Etat, et prend sa responsabilité, en impliquant des principes qui défendent les droits et imposent les devoirs des citoyens. Ce qui montre que la politique à un rôle important dans la stabilité de la société. « *La politique concerne plus particulièrement la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquées différentes instances (de gouvernement et de citoyens) qui règlent leurs rapports à travers un jeu de pouvoir et de contre-pouvoir* » (P. Charaudeau, 2005 : 67).

Pour réussir l'action politique, le politicien en tant qu' « orateur » doit réussir d'abord son discours adressé aux citoyens « à son auditoire » à travers les conférences, discours ou bien même lors des débats.

1. L'analyse de discours

L'analyse du discours est une nouvelle discipline qui a émergé dans les années 1960, c'est une approche multidisciplinaire, méthodologique des sciences humaines et sociales « *L'AD s'est développée dans un milieu de chercheurs (historiens, linguistes, et dans une moindre mesure psychologues et sociologues)* » (D. Maingueneau, 1991 :10).

L'objectif de cette approche est l'étude du contexte et du contenu des discours oral ou écrit. Elle contredit la tradition philologique des études des textes et aussi à la linguistique structurale qui considère la phrase comme l'unité la plus grande de communication.

Le concept "analyse de discours" est employé pour la première fois par Zelling Harris dans son ouvrage « discours analysis » en 1952. Pour lui « *discours désigne des unités de taille supérieure à la phrase* » ([URL:http://journals.openedition.org/aad/1354](http://journals.openedition.org/aad/1354)).

2. La notion de discours

Le discours est un concept un peu difficile à définir, vu sa complexité dans le domaine des sciences du langage. Parfois il est considéré comme un synonyme du mot "parole" selon le sens saussurien, et parfois comme un message pris globalement. Il peut aussi désigner l'ensemble des énonciations qui ne sont pas exprimées par l'oral seulement, mais il se peut aussi exprimer par le biais du visuel ou le gestuel.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, il est défini comme « *un développement oratoire sur un sujet déterminer dit en public et en particulier lors d'une occasion solennelle par un orateur ; allocateur : discours de bienvenue* ». Alors on peut dire qu'il est un ensemble de signes linguistiques qui articule autour d'un sujet désigné par un locuteur dans une occasion précise et qui a un objectif. (L'usage de la langue oralement).

Cependant, Kerbrat-Orecchioni, le définit comme la mise en action du langage (l'énonciation). Tandis qu'Émile Benveniste, le considère comme la manifestation individuelle de la langue. « *Toute énonciations supposant un locuteur et un orateur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (E. Benveniste, 1966 : 242). Par cette définition, Benveniste montre les composantes du discours se manifestent par un orateur qui s'adresse à un auditoire afin de le convaincre.

Le concept de "discours" est vaste et polysémique au même temps, d'un point de vue linguistique, chez plusieurs théoriciens, il est la réalisation orale ou écrite d'un sujet, de la dimension de la phrase ainsi que de son contexte.

2.1. L'orateur

Selon le dictionnaire : LE PETIT ROBERT (Tome 1, 1993 : 1731) « *l'orateur est une personne éloquente qui sait parler en public, séduire son auditoire* ». L'orateur est la personne qui prend la parole dans les discours devant un large public, sur un sujet bien déterminé. Dans un discours politique, l'orateur est parmi les éléments essentiels, il a pour but d'influencer l'opinion de l'auditoire. D'après Ch. Perelman et L.Olbrechts-Tyteca, (2000 : 25) « *chaque orateur pense d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adresse ses discours* ».

2.2.L'auditoire

Selon le dictionnaire LAROUSSE, (2020 :115) l'auditoire est un « *ensemble des auditeurs, de ceux qui écoutent ; assistance* ». Dans le cadre politique l'auditoire est le public qui reçoit le discours d'un orateur, son rôle principal est l'analyse argumentative et la modification profonde des mécanismes de l'argumentation, puisque le but de l'orateur est de

convaincre son auditoire. Les deux auteurs définissent l'auditoire en matière de rhétorique comme « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 2000 : 25).

2.3. Le discours politique

C'est un genre très ancien qui remonte à la Grèce Antique, et qui a évolué dans la Rome Cicéronienne. Durant l'Antiquité, le discours politique est appelé « discours délibératif » ; chez Aristote, il est destiné à régulariser la vie de la Cité. Et actuellement, il a pris une place importante dans les différents champs d'études en sciences du langage.

Parmi les définitions attribuées au discours politique, celle soulignée par Christian Le Bart à l'instar des nombreux autres chercheurs « *Le discours politique est celui qui tient les hommes et femmes politique dans l'exercice de leurs fonctions* » (<https://journals.openedition.org/mots/19843>). Il représente une communication publique tenue par les hommes politiques qui cible un auditoire bien précis pour transmettre leurs idéologies ainsi que leur intention à produire un effet sur le public. Le discours politique s'inscrit dans une pratique discursive et sociale. Il recouvre les stratégies énonciatives auxquelles le locuteur aura recours dans son discours pour atteindre sa visée communicative.

Selon P. Charaudeau, (2005 :30), le discours politique est « *le résultat d'une activité discursive qui cherche à fonder une idéalité politique en fonction de certains principes qui doivent servir de référence à la construction des opinions et des positionnements* ».

3. Le débat

Selon le dictionnaire Le Petit Robert (tome 1, 1993 : 505) « *le débat est l'action de débattre une question, de la discuter ; contestation, discussion, explication, polémique* ». Un débat est l'une des disciplines de l'art oratoire les plus pratiquées au quotidien, il est souvent organisé et généralement animés par plusieurs personnes exposant leurs arguments, contre arguments afin de convaincre leurs interlocuteurs.

C. Kerbrat-Orecchioni (1990:118), définit le débat comme étant « *une discussion plus organisée, moins formelle : il s'agit encore d'une confrontation d'opinion à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre « préfixe » - sont ainsi en partie prédéterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. En outre un débat comporte généralement un public, et un « modérateur* ».

3.1. Le but du débat

L'objectif principal d'un débat est de convaincre le public, et de faire croire que l'on a raison et que nos arguments sont les meilleurs, mais débattre c'est aussi échanger et dialoguer des points de vue d'une façon pratique dans un esprit ouvert, et échanger intelligemment d'une manière constructive. Un débat permet de créer une interculturalité entre les participants c'est-à-dire de partager des idées et différentes informations.

3.2. Les règles d'un débat

Les personnes qui participent à une situation de communication doivent respecter et suivre certaines règles pour qu'ils puissent réussir leurs débats, selon (Union Des Savoirs URL : <https://union-des-savoirs.fr>). On peut les résumer comme suite :

- 1- Chaque participant a le droit de présenter son opinion, et les autres doivent la respecter et d'accepter la divergence des opinions.
- 2- Les participants n'ont pas le droit d'insulter leurs interlocuteurs.
- 3- Les personnes doivent se préparer et enrichir leurs esprits pour bien participer, et d'échanger des idées et concevoir d'autres plus inclusives.
- 4- Il est demandé à chacun de ne pas couper la parole, et laisser d'exprimer ses points de vue même s'il n'est pas d'accord avec les autres.
- 5- En cas d'utilisation du microphone, il est demandé de ne pas parler à voix haute c'est-à-dire le locuteur n'utilise pas un ton plus élevé.
- 6- La subjectivité est fortement marquée dans le débat, les avis qui se confrontent parfois semblent minoritaires, il est donc évident de les respecter, et de ne pas les négliger.

3.3. Le débat politique

Il constitue une des formes que le discours politique peut prendre, un participant à un débat politique doit se montrer fort devant un grand public « *tous les hommes politiques ont dit, ou laisser entendre que l'art de la politique réside dans une bonne gestion des passions collectives* » (P. Charaudeau, 2005 : 14). Les participants au débat politique sont des leaders, des chefs d'Etats, des politiciens dotés d'une légitimité politique. Avec leur discours, ils doivent représenter l'instance politique, leurs convictions et leur but politique.

Chaque participant se trouve constamment menacé par son adversaire, il se trouve en danger de dévalorisation, de déstabilisation, de contre arguments et d'attaque personnelle, etc. Dans ce cas, chacun est censé défendre son point de vue et celui de son parti politique, en respectant l'instance adversaire qui est une altérité fondamentale au débat politique. Dominique Wolton définit le débat politique comme « *l'espace où s'échangent les discours contradictoires* »

des trois protagonistes qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique : les acteurs politiques, les journalistes et l'opinion publique » D. Wolton, (<https://books.openedition.org>). À la lumière de cette définition, on constate qu'un débat politique implique la participation de trois acteurs sociaux : les leaders politiques, les médias et le public.

Le public représente l'instance citoyenne à laquelle les opposants proposent leurs programmes, à ceux-là s'ajoute l'instance médiatique qui détermine le cadre spatio-temporel du débat. Le but d'un débat politique se résume dans la persuasion et la conviction du public, en utilisant toutes les stratégies discursives pour plaire et faire agir le peuple.

4. L'inscription de l'orateur dans le discours

4.1. L'énonciation

La théorie de l'énonciation a été développée par Benveniste en France dans les années 1950-1960. Il définit l'énonciation comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (E. Benveniste, 1974: 80).

L'énonciation donc, est un acte de production d'énoncés par un énonciateur adressé à un destinataire à un moment et en un lieu précis, en prenant l'exemple d'un discours politique, l'orateur qui est l'énonciateur qui produit un discours (énoncé), sur un sujet donné et en un moment et dans un endroit bien déterminés. Tous ces éléments réalisent une scène (situation d'énonciation) dans un champ politique.

L'énonciation prend en compte la place du locuteur (énonciateur) dans la production d'un énoncé, elle permet à l'individu d'exprimer sa vision du monde, son objectif principal est de prendre en considération le cadre spatiotemporel où un énoncé est produit c'est-à-dire la situation d'énonciation.

Les deux concepts énonciation et énoncé s'opposent ; l'énonciation désigne l'action, donc le fait d'énoncer ou de produire des énoncés, en prenant compte de la situation d'énonciation (lieu et temps) et de locuteur. Quant à « énoncé », on peut dire que c'est le résultat de la production énonciative. D. Maingueneau(1999: 9), voit « *l'énonciation comme acte individuel d'utilisation de la langue, pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation* ». Il oppose donc l'acte au produit.

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (2006 :36), « *l'énonciation se définit dans la recherche des procédés linguistiques (schifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) Par lesquels le locuteur exprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement)* ». Il s'agit donc de repérer des différentes marques qui seront des indices implicites ou explicites de l'inscription du locuteur dans son énoncé.

Dans le cas de notre corpus, il s'agit d'un débat politique qui est le résultat d'une situation de communication, dont l'orateur est l'homme politique, qui prononce son discours en visant un auditoire (énonciataire), c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans une situation de communication bien déterminée. L'homme politique pour influencer sur son auditoire, avance des arguments valides et raisonnés (logos), comme il peut provoquer ou jouer sur les émotions du public (pathos), et de projeter une représentation favorable de soi afin de séduire (ethos), et s'exprimer dans un discours qui s'inscrit dans un cadre d'une situation de communication.

4.2. La subjectivité dans la langue

Dans la subjectivité, le linguiste Benveniste montre que la subjectivité se manifeste dans l'ensemble des choix linguistiques comme l'organisation des verbes que l'on fait en produisant des énoncés. Dans la langue, certains mots ont une valeur axiologique ; c'est-à-dire qu'ils contiennent un jugement de valeur positif ou négatif. Le terme subjectivité désigne donc une évaluation, un jugement de valeur affective ou un jugement du locuteur vis à vis de la chose dont il parle.

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (2006 : 79), « *Toute unité lexicale est, en un sens, subjective puisque les « mots » de la langue ne sont jamais que des symboles substantifs et interprétatifs des « choses* » Elle continue en affirmant que « *Toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers* » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1999 : 174). Elle aborde aussi l'idée que la subjectivité s'établit quand l'énonciateur utilise quelques déictiques, Ou bien quand il utilise des adjectifs ou des verbes qui indiquent des valeurs affectives ou axiologiques.

4.2.1. Les subjectivèmes

Les subjectivèmes sont les marques qui ont un caractère subjectif (verbe, adjectif, adverbe, etc.), se sont des unités lexicales qui marquent la prise de position de l'orateur dans un discours. Kerbrat-Orecchioni 2006, distingue deux catégories des substantifs : les affectifs et les évaluatifs.

Les substantifs affectifs marquent le sentiment qui implique l'orateur dans le discours (énoncé), ils transmettent un état émotionnel qui aide l'orateur à susciter l'action en transmettant ses émotions à l'auditoire. Donc dans ce cas on peut dire qu'il s'agit de la dimension du pathos de l'orateur qui essaye de persuader son auditoire en jouant sur les émotions.

Dans le discours en faisant attention aux différentes formes linguistique utilisées, l'analyse argumentative peut évaluer la position que l'orateur apris dans son discours.

a. Les déictiques

Sont les éléments constitutifs d'une situation d'énonciation, ce sont des mots qui déterminent un locuteur comme un sujet dans un discours, et qui prennent leurs sens qu'à travers une situation de communication, on distingue :

-Les diététiques personnels :ce sont les pronoms personnels (je, nous) pour le locuteur, et (tu, vous) pour l'interlocuteur.

Les pronoms possessifs : ma, mon, le mien, le vôtre, etc.

-Les déictiques spacieux : les mots qui indiquent les lieux où le locuteur prononce son discours : ici, là-bas, près, loin, etc.

-Les déictiques temporels : ils reflètent le temps ou le moment où le locuteur produit son discours : aujourd'hui, hier, demain, etc.

b. Les subjectivèmes affectifs et évaluatifs

Cette catégorie des subjectivèmes regroupe les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

• Les substantifs subjectifs

Selon C. Kerbrat-Orecchioni (2006 :82), la plupart des substantifs affectifs ou évaluatifs sont dérivés de verbes ou d'adjectifs (amour, prétexte, beauté) ; un certain nombre constituent les axiologiques (génie/imbécile) qui sont des unités subjectives permettant de poser le problème des termes péjoratifs (dévalorisant), mélioratifs (laudatifs, valorisant).

• Les adjectifs subjectifs

Dans ces travaux sur la subjectivité C. Kerbrat-Orecchioni (2006), distingue les adjectifs affectifs et évaluatifs. Les adjectifs affectifs « *énoncent, en même temps qu'une propriété de*

l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cette objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs » (2006 : 95). Ces adjectifs expriment l'émotion et le sentiment éprouvé par l'énonciateurs.

Les adjectifs évaluatifs peuvent être d'une valeur axiologique où non-axiologiques ; les axiologiques implique une évaluation positive ou négative de la part de l'énonciateur sur quelqu'un ou une chose, ils « *portent sur l'objet dénoté par le substantifs qu'ils déterminent un jugement de valeurs positif ou négatif* » (Ibid. 102). Les adjectifs non-axiologique apportent une évaluation qualitative et quantitative d'un objet « *l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée* » (Ibid. 97).

- **Les verbes subjectifs**

Selon Kerbrat Orecchioni les verbes peuvent être considéré comme subjectifs, ces verbes subjectifs impliquent une triple distinction formulée par trois questions à savoir :

- 1-qui porte le jugement évaluatif ?
- 2-sur quoi porte l'évaluation ?
- 3-quelle est la nature du jugement évaluatif ?

En ce qui concerne le classement des verbes subjectifs, C.Kerbrat-Orecchioni distingue :

Les verbes subjectifs occasionnels (qui n'impliquent un jugement évaluatif que lorsqu'ils sont conjugués à la première personne :

1. Évaluation de type bon/mauvais :
Verbes de sentiment ; (ex : aimer/détester).
Verbes locutoires (qui dénotent un comportement verbale): verbes de demande, de louange et de blâme (ex : critiquer/demander).
2. Évaluation de type vrai/faux/incertain
Verbes de perception, verbes d'opinion (ex : sembler/trouver).

Les verbes intrinsèquement subjectifs

1. Évaluation de type bon/mauvais :

Portant sur le procès lui-même et/ou sur l'un de ses actants (ex : criailler).

3. Évaluation de type vrai/faux/incertain.

- **Les adverbes subjectifs**

Les adverbes constituent une catégorie importante des unités subjectives de la langue, ils sont appelés aussi modalisateur. Ces modalisateurs « *signalent le degré d'adhésion forte ou (mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés* » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2006 :133).

5. La rhétorique

La rhétorique généralement définie comme l'ensemble des pratiques constituant l'art oratoire ou l'art de bien parler. Selon Robieux : « *La rhétorique connaît aujourd'hui un regain considérable. Il faut dire que nous vivons dans une société de communication où les individus s'expriment, débattent, doivent plaire, séduire et convaincre* » (<http://hal.univ-lorraine.fr>). A la lumière de cette définition de Robieux, la rhétorique apparaît comme un moyen d'agir utilisée dans un discours d'un orateur afin de persuader son auditoire.

Le recours à la rhétorique consiste à tracer l'évolution du discours depuis Aristote, qui est l'un des fondateurs de l'art de persuasion (l'art de bien parler), dont chaque discours cherche à persuader l'allocataire (recepteur). Selon Aristote, la rhétorique « *apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptible de lui paraître raisonnables* » (Ch. Perelman et L.Olbrechts-Tyteca,2000 :9).

Aristote montre l'importance de bien se préparer pour réussir à persuader le public. Il ne faut pas attendre les questions posées par l'auditeur, mais il faut prévoir l'argumentation de l'adversaire pour être capables à la réfuter. L'objet de la rhétorique est de parler de manière persuasive devant un public, elle renvoie donc à l'usage de la langue oralement devant plusieurs auditeurs, afin d'obtenir leur adhésion, de plus, elle permet de contester les opinions d'autrui et d'imposer son point de vue.

La notion de rhétorique et avec sa réapparition dans plusieurs études contemporaines, a reçu diverses conceptions : D'après J.J.Robieux (2000 : 5), « *l'art de s'exprimer et de persuader* ». Dans le dictionnaire d'analyse du discours de P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 :505), définissent la rhétorique comme « *la science théorique et appliqué de l'exercice*

public de la parole, prononcé face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur. Par son discours l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations, et d'orienter une action ».

Au fil des années, cette discipline a reçue une représentation péjorative, puisque dans la Grèce antique, les hommes éloquents souciaient de l'art de bien parler, en négligeant la vérité pour persuader le public, ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient rendre leurs discours plus convaincant. De nos jours la rhétorique a repris son sens premier, le même chez Aristote « *la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader* » (<https://philosophie.ac-creteil.fr>). Ce qui veut dire qu'on trouve des points faibles et d'autres forts dans chaque sujet, et la rhétorique serait la capacité d'identifier ces points dans le but de persuader.

5.1. La trilogie d'Aristote

Aristote définit la fonction rhétorique comme étant la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. Il a divisé cette discipline en trois arguments important du discours : le premier type réside sur l'image de soi, ou bien du locuteur, nommé l'éthos, le deuxième ; le pathos renvoie au sentiment de l'interlocuteur inciter par l'orateur, et le dernier basé sur la logique ; le logos.



(<http://lartdeconvaincre.blogspot.com/p/blog-page.html>).

Ces trois notions ont été aussi reprises par M. Maingueneau, R. Amossy et P. Charaudeau.

Le renouvellement de la rhétorique, ou autrement dit la nouvelle rhétorique revient aux théoriciens de l'école anglo-saxonne, parmi eux on peut citer Chaïm Perelman, Stéphane Toulmin, qui remonte vers la fin des années 1950 et qui tiennent à la tradition rhétorique aristotélicienne. « *La rhétorique resurgit toujours en période de crise. L'effondrement du mythe chez les Grecs coïncide avec la grande période sophistique [...] Conduit à la rhétorique de la Renaissance* » (C. Perelman et L.Olbrechts-Tyteca, 2000 : préface par M.Meyer).

6. L'argumentation

L'argumentation est une branche de la rhétorique qui a pour but d'éclairer et d'expliquer les modalités qui se trouvent dans le discours.

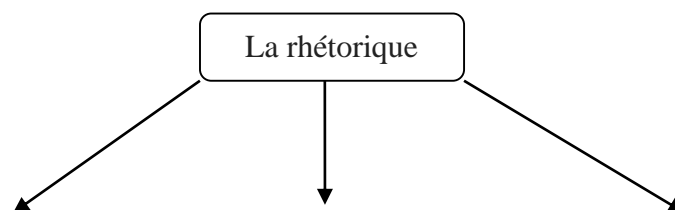
Selon les travaux de recherche qui ont été faits à propos de l'argumentation on peut dire qu'il existe plusieurs théories, chacune possède ses propres règles, principes et envisage différentes visions sur la notion d'argumentation.

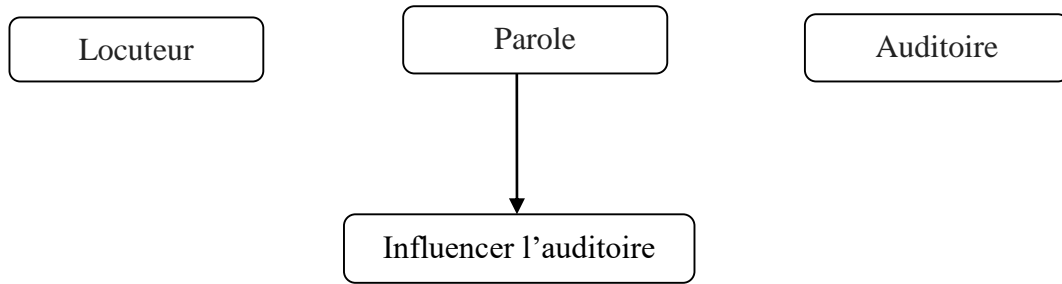
6.1. Rhétorique et argumentation

En comparant les caractéristiques essentielles de la rhétorique et de l'argumentation, nous pouvons dire que la rhétorique permet au locuteur d'imposer son point de vue et de contester les opinions d'autrui, à travers l'art de bien parler en se servant parfois à des pièges de mots. Par contre l'argumentation permet de faire passer son point de vue en faisant référence à la logique. Selon Amossy (2006 : 2), « *le terme de rhétorique est souvent réservé à un art de la séduction aux vertus manipulatrices, alors que l'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides* ». Même si la rhétorique et l'argumentation suivent deux démarches différentes, mais elles renvoient à la même finalité ; elles servent toutes les deux à influencer et avoir l'adhésion de l'auditoire.

Après avoir défini l'argumentation et la rhétorique nous pouvons schématiser leurs fonctions comme suit :

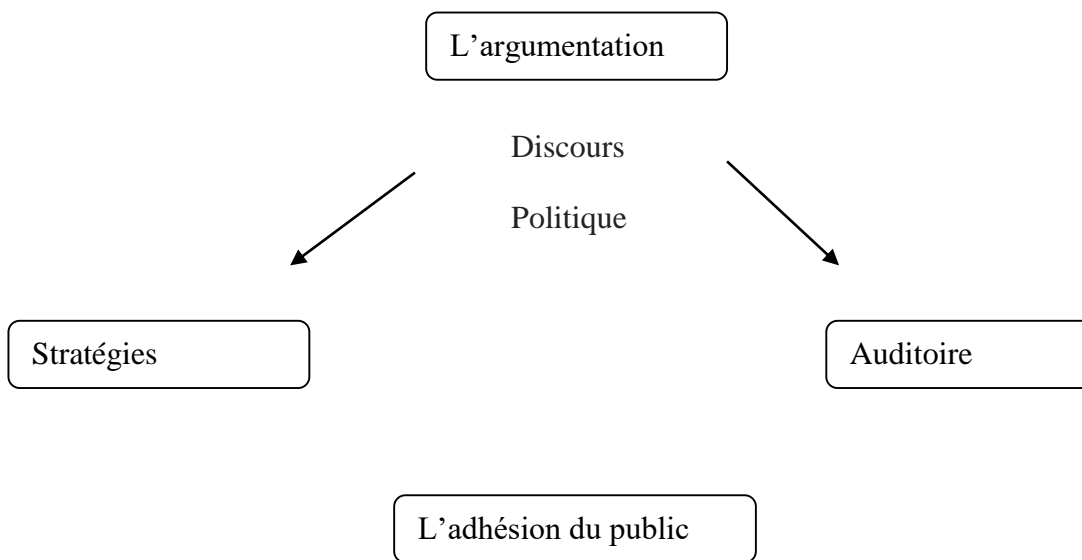
La rhétorique :





Schémas N°1 : les constituants de la rhétorique

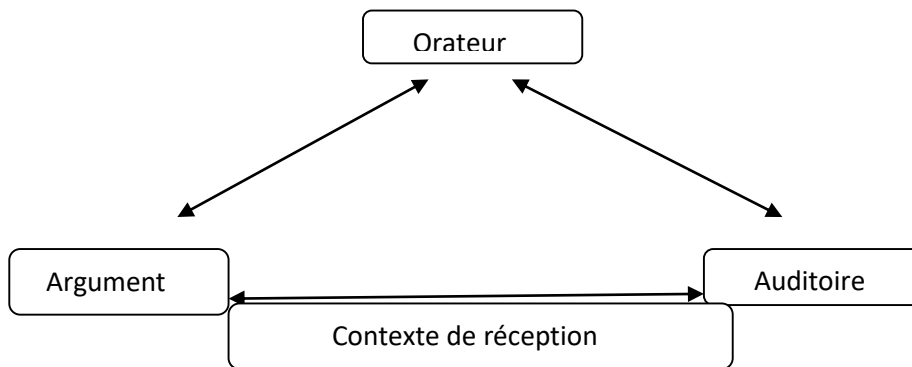
L'argumentation



Ce schéma représente les éléments constitutifs d'une argumentation qui joue un rôle important dans une situation de communication. Ses éléments sont : des stratégies utilisée par un orateur dans son discours pour influencer et d'adhérer le public.

La communication au sens premier désigne l'échange et la transmission des informations entre les individus, mais dans un second elle a une dimension argumentative et persuasive ; comme l'affirme Ph. Breton (2003 : 2), « convaincre est l'une des modalités essentielles de la communication, suivant que l'intention est d'exprimer un sentiment, un état, regard singulier sur le monde sur le monde ou sur soi ou d'informer ».

Ph.BRETON (2003 : 20), propose un autre schéma différent que traditionnel de la communication, un schéma qui serait applicable à la situation d'argumentation.



A travers ce schéma nous distinguons les différents éléments d'une argumentation : l'opinion de l'orateur, l'orateur, l'argument qui a avancé, et l'auditoire sur lequel il veut agir, convaincre et adhérer son opinion.

6.2. La renaissance aux travaux de l'argumentation

Avec l'apparition de la théorie moderne de l'argumentation au nom de la nouvelle rhétorique parue avec C. Perelman et L.Olbrechts-Tyteca dans leur ouvrage intitulé « *Traité de l'argumentation* » et dans « *The use of argument* » de Toulmin, les auteurs ont proposé de construire des théories pour analyser l'argumentation au quotidien.

Dans leur ouvrage « *Traité de l'argumentation* » Perelman et Olbrechts-Tyteca, présentent les techniques d'argumentation. Ils définissent l'objet de cette théorie comme étant : « *l'étude des techniques discursive permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (C. Perelman et L.Olbrechts-Tyteca, 2000: 5). De ce fait l'argumentation est considérée comme l'ensemble des moyens verbaux capable d'obtenir l'adhésion des esprits.

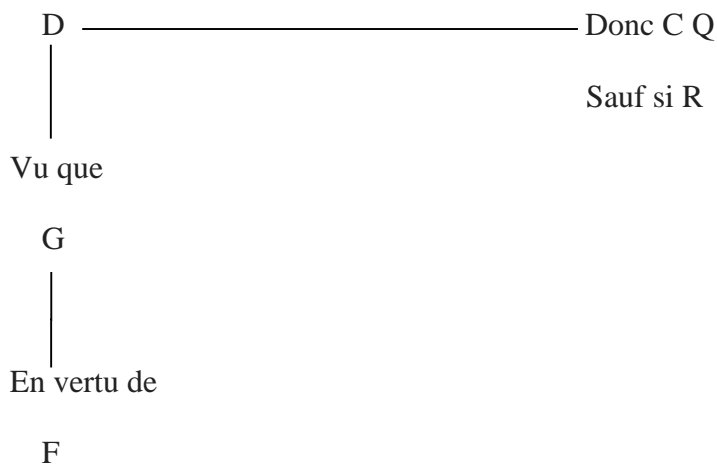
Perelman, dans sa théorie insiste sur l'aspect communicationnel de l'argumentation, il ne fait pas que revisité la rhétorique d'Aristote mais il propose une nouvelle rhétorique centrée sur l'auditoire Il affirme qu'une « *argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée, ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifestera au moment opportun* » (Ibid. 59).

Il définit l'argumentation comme une façon de présenter des arguments à l'appui d'une thèse ou contre thèse, afin de gagner l'adhésion d'un auditoire « *C'est en fonction d'un auditoire que se*

développe toute argumentation »(R. Schmetz, 2000 : 39). Par cette citation Perelman confirme que l'auditoire prend une place importante dans l'argumentation.

Toulmin dans son ouvrage, « *The use of argument* » (1958), propose un modèle pour une structure des argumentations, en décrivant leur forme procédurale. Il définit ce qu'on appelle « *la cellule argumentative* » : argumenter, c'est avancé une thèse (claim), en l'appuyant sur une donnée (data), et sur des règles (backing, warrant) ; cette thèse est révisable sous certain condition (modal, rebuttal). Pour lui le locuteur met en avant des données pour permettre à l'interlocuteur d'accepter une conclusion, pour que cette dernière sera prise en considération, il faut qu'il y est un savoir partager entre celui qui argumente (locuteur) et celui qui reçoit l'argumentation (interlocuteur).

Toulmin est l'un des théoriciens américains qui s'est intéressé à un schéma argumentatif, dont il s'est interrogé sur le fonctionnement du passage entre des données (arguments) et une conclusion.



<http://theses.univ-lyon2.fr>.

A travers ce schéma Toulmin explique que le passage entre les données (D) et la conclusion (C) est autorisé par des garanties (G) appuyée sur un fondement (F), qui peuvent être qualifié(Q) ou réfuter (R).

Suite à ces deux ouvrages, plusieurs réflexions théoriques se sont développées dans le champ de l'argumentation, selon différentes approches disciplinaires (linguistique, logique, communicationnelle, philosophique, argumentative, etc.). Vu que ces recherches sont si large, nous présenterons donc, brièvement certaines de ces approches, afin de mieux situer notre recherche :

Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe

Parmi les théoriciens français qui avaient également un rapport remarquable à l'égard de l'étude argumentative comprise ; « *comme l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements des énoncés* (R. Amossy, 2006 :24). Pour eux l'argumentation est un fait de la langue et non pas du discours « *l'argumentation linguistique n'a aucun rapport avec l'argumentation rhétorique* » (Ducrot, cité par R. Amossy, 2006 :27). Donc elle intervient dans la construction du sens de l'énoncé en s'appuyant sur l'étude des opérateurs argumentatifs et de topoï qui peuvent être rencontrés dès le niveau lexical.

Par ailleurs l'argumentation chez Ducrot et Anscombe ne signifie pas un ensemble de stratégies verbales qui a pour but de persuader, mais elle se définit comme un ensemble des énoncés qui mènent à une conclusion. Donc argumenter c'est utiliser un énoncé A en faveur d'une conclusion B « *un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E2* » (Anscombe et Ducrot, cité par R. Amossy, 2006 :26). Le principe de cette approche est de considérer que l'argumentation comme un fait de langue et non pas du discours.

Pour Ducrot l'argumentation c'est la mise en œuvre des ressources linguistiques que la langue nous donne ; une argumentation est façonnée par la langue ce qui veut dire : avoir des bonnes idées ou avoir raison n'assure pas une argumentation efficace, tandis que la maîtrise de la langue permet de convaincre un auditoire.

Jean Blaise Grize

Grize travaille depuis la fin des années 60, il a montré l'importance de développer une logique naturelle, il ne regrette pas la logique, mais il s'intéresse bien à la manière de la compléter et l'améliorer. Pour lui l'argumentation se manifeste que par la logique naturelle, qui est une sorte de raisonnement naturel. Il développe une conception de l'argumentation en tant qu'une activité essentiellement discursive, il l'a défini « *comme l'ensemble des stratégies discursive d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S* » (Grize, cité par R. Amossy, 2006 :19).

Il considère que « *toute action, tout comportement, et en particulier tout discours repose sur le modèle mentale de quelque réalité spécifique* » ([URL:www.psr.jku.at/psr1993/2_1993Grize.pdf](http://www.psr.jku.at/psr1993/2_1993Grize.pdf)). Ce modèle donc, est un ensemble de représentation qui s'exprime dans un cadre de schématisation à l'aide des opérations logiques (car elles sont des opérations de pensée) et discursive (car la pensée se

manifeste à travers le discours). Pour Grize l'argumentation est la linguistique d'une logique naturelle, agir sur l'interlocuteur par l'argumentation c'est « *chercher à modifier les divers représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles* » (cité par R.Amossy, 2006 : 19).

Van Eemeren et Rob Grootendorst

Eemeren et Grootendorst, deux théoriciens hollandais qui ont fondé la théorie pragma-dialectique de l'argumentation, dont ils articulent les aspects pragmatique, pour eux l'argumentation est un processus de résolution de divergence d'opinions dans le cadre d'une discussion critique. Cette appellation c'est une combinaison entre deux termes « pragmatique » et « dialectique » ; pragmatique par rapport aux échanges discursifs décrits comme actes de langage, et dialectique puisqu'il s'agit d'une résolution d'un conflit d'opinions organiser par une discussion méthodique.

Pour VanEemeren, l'argumentation est «*comme une activité verbale et sociale de la raison visant à accroître (ou à diminuer) aux yeux de l'auditeur ou du lecteur l'acceptabilité d'une position controversée en présentant une constellation de propositions destinées à justifier (ou refuser) cette position devant un juge rationnel* » (R. Amossy, 2006 :23).

6.3. L'argumentation dans le discours

Dans nos conversations quotidiennes nous sommes en train d'argumenter soit d'une manière consciente ou inconsciente. Nous faisons recours à l'argumentation dans le discours orale ou écrit, qui sert à exprimer, défendre nos idées, et d'agir sur autrui. Dans son ouvrage l'argumentation dans le discours, Ruth Amossy montre que l'analyse argumentative fait partie intégrante de la linguistique du discours.

L'utilisation du langage dans son contexte dialogique comprend toujours une dimension argumentative ; c'est ce que démontrent les propos de Plantin« *Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement* » (cité par R. Amossy, 2006 : 33).

Pour argumenter le locuteur fait appel à la raison afin de convaincre son interlocuteur, et aux sentiments pour le persuader. Donc l'objectif de cette approche est de convaincre ou de persuader.

6.4. Convaincre et persuader

a. Convaincre

Pour convaincre un interlocuteur celui qui argumente fait appel à la raison afin d'obtenir l'adhésion du destinataire, il avance des arguments rationnels pour exprimer ses idées. Ces arguments sont présentés d'une manière ordonnée selon un raisonnement (déductif, inductif, critique) et organisés par des connecteurs logiques qui permettent de suivre la progression argumentative selon un plan bien structuré.

Donc une conviction est caractérisée par le critère rationnel de l'adhésion : « *ce caractère rationnel de la conviction tiendra aux moyens utilisés, tantôt aux facultés auxquelles on s'adresse* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 2000 :14).

b. Persuader

La persuasion fait partie du travail de l'éloquence, pour persuader l'orateur fait appel aux sentiments, aux émotions de son auditoire. D'après Dumas « *dans la persuasion on se paie de raisons affectives et personnelles, la persuasion étant souvent sophistique* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 2000 : 35).

Selon le dictionnaire Le petit Robert : « *persuader qqn de qqch. amener (qqn) à croire, à penser, à vouloir, à faire qqch. par une adhésion complète (sentiments autant que intellectuelle)* » (Dictionnaire LE PETIT ROBERT.tom1.P :1411).

À partir de ce que nous avons présenté, nous pouvons dire que la conviction et la persuasion sont deux démarches différentes dans le champ de l'argumentation, qui visent à faire adhérer le destinataire selon deux méthodes différentes, l'une prend le chemin de la raison, tandis que l'autre fait appel aux sentiments.

7. L'argumentation et la violence verbale

Dans la vie quotidienne, toute personne est exposé à de nombreuses situations de communication qui se déroule dans un milieu social. Le but de toute discussion est d'agir et d'influencer sur un auditoire, en employant un processus d'un raisonnement.

Lorsque deux adversaires, se rencontrent dans milieu commun, chacun essaye d'exprimer ses opinions et expose ses arguments, il serait légitime de dire que le phénomène polémique fonde la pratique rhétorique.

On peut dire que les différents échanges polémiques sont un lieu par excellence de la manifestation de la violence verbale puisqu'il s'agit de l'emploi des différents types de dispositifs d'attaque et de contre-attaque, et d'autre formes de la violence (injure, provocation, critique). Donc la violence verbale tend à s'imposer comme un mode de communication et d'échange verbale, et surtout l'enjeu des échanges polémique concerne la politique, comme le cas des débats politique, où il est difficile de tracer les limites entre la liberté d'expression et le débat d'outrage « *la politique n'est plus un joyeux combat mais une venimeuse connivence* » (Xavier Patier, [URL:https://fr.aleteia.org](https://fr.aleteia.org)).

Dans cette guerre symbolique chaque partie essaie d'influencer son adversaire en utilisant les différentes stratégies argumentatives.

Max Weber prends ce phénomène langagier comme un moyen nécessaire pour que « *les hommes dominés se soumettent à l'autorité* » (P. Charaudeau, 2005 : 14). Pour lui le pouvoir politique est directement lié à la domination et à la violence « *l'état est un rapport de domination exercé par des hommes sur autres hommes, et appuyer sur le moyen de la violence légitime* » (cité par P. Charaudeau, 2005 : 16). Donc l'idée reçue soit disant que le débat politique n'a jamais été violent, aujourd'hui elle est devenue une fausse idée « *la violence des controverses politique a changé de registre : il s'agit haïr* » (Xavier Patier, [URL:https://fr.aleteia.org](https://fr.aleteia.org)).

Conclusion partielle

A la fin de ce chapitre qui représente les aspects théoriques de notre travail de recherche, nous avons pu éclaircir et présenter quelques notions importantes pour notre analyse argumentative dans le discours politique ; à partir de la description des différents concepts. Certains points ont été suffisamment explicités dans cette partie et d'autres ne le seront qu'au chapitre suivant.

Chapitre II :
Description et analyse du
corpus

Introduction partielle

Le travail que nous présenterons tout au long de ce chapitre est un travail descriptif puis analytique de notre corpus, qui, pour rappel, est le débat politique qui a réuni Emmanuel Macron (désormais E.M.) et Marine Le Pen (désormais M.L.P) en préparation pour le second tour des élections présidentielles de 2017. La première partie sera consacrée à la présentation du corpus, puis la seconde partie nous analyserons le débat, en essayant de repérer les types d'arguments déployés par chacun des candidats, et les différentes stratégies qu'ils ont adoptées. Pour notre part, lors de cette analyse nous baserons sur le logos et l'éthos.

1. Présentation du corpus

« *Les sociétés occidentales vivent aujourd'hui au rythme des médias et plus spécifiquement de la télévision. Dans ce contexte, la politique a trouvé à la télévision une terre d'accueil privilégiée pour devenir l'un des principaux vecteurs de la communication politique* » (<https://tel.archives-ouvertes.fr/halshs-00003942> :82). Pendant la période électorale, la télévision est le principal support de la communication politique, puisqu'elle est considérée comme le moyen par excellence de présenter la manière particulière dont les événements se déroulent.

Comme nous l'avons mentionné en introduction générale, le débat de l'entre-deux-tours est important en France, ce qui nous a poussés à choisir le débat télévisé entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, candidats à l'élection présidentielle 2017, qui a eu lieu le 3 mai 2017 diffusé à 21h sur les chaînes nationales françaises et qui a duré 2h34min. Ce duel électoral a été présenté par deux journalistes français : Christophe Jakubyszyn, chef du service politique de la chaîne TF1 et Nathalie Saint-Cricq, Cheffe du service politique à France2. Au cours de ce débat, les candidats se confrontent sur différents sujets de société comme : le terrorisme, l'économie, l'éducation et les relations avec les autres pays de l'Europe ; sur lesquels ils ont eu différentes visions.



Pour notre analyse nous avons choisi une vidéo de 02 :34 :03 relevé de la chaîne Youtube INA Politique sous le titre : *Débat présidentiel 2017 : Emmanuel Macron – Marine Le Pen* | archives INA, dont son lien est <http://bit.ly/inapolitique> publié le 09 mars 2022.

Le débat politique télévisé comme tout autre débat, doit respecter des règles qui vont le gérer tout au long de l'émission et qui vont déterminer la réussite de cette dernière d'une façon démocratique. Notamment s'il s'agit d'une diffusion en direct comme le cas de notre corpus. Ces règles doivent être respectées par les réalisateurs de l'émission et leurs invités (débatteurs).

1.1. Description du corpus

1.1.1. La mise en scène

C'est l'exigence des éléments importants qui réalisent le débat et qui déterminent sa mise en scène, tel que le cadre où se réalise l'émission on citera donc en premier lieu, le studio autrement dit, le plateau qui se décrit au terme « dispositif scénique ».

Pour le débat Macron /Le Pen 2017 s'est déroulée au studio 107 à la plaine Saint Denis. Le plateau de cette rencontre a donné l'égalité aux deux candidats quant à leurs présences sur scène où ils sont assis face-à-face autour d'une table ronde, et chaque candidat dispose à son côté un chronomètre présenté au public qui sert à gérer le temps et compter la durée de l'intervention pour chacun des candidats durant toute l'émission pour permettre une égalité du temps. Les deux animateurs se placent au milieu, entre les deux candidats. Nathalie Saint Cricq près d'Emmanuel Macron et Christophe Jakubyszyn près de Marine Le Pen. Le décor du plateau est simple, il permet aux candidats de débattre d'une manière sérieuse et démocratique. En arrière-plan, derrière les deux animateurs ; une grande photographie qui représente le palais d'Élysée, qui nous rappelle de façon indirecte de l'objectif de ce duel

puisque il s'agit du palais présidentiel, c'est un élément qui permet au public d'identifier le sujet du débat et de déduire que les deux candidats sont là dans le but d'arriver à la présidence de la France. Les réalisateurs ont choisi un décor synchronisé avec le thème de l'émission.

1.1.2. L'animateur

Il est considéré comme un élément important dans la mise en scène d'un débat politique télévisé, puisque son rôle est d'animer l'émission et de la gérer de son ouverture jusqu'à sa clôture. C'est à lui d'organiser le débat, en posant des questions pour chaque partie et de les rappeler de la durée de leur prise de parole, et surtout il devrait rester objectif et à l'écart c'est à dire de ne pas montrer son appartenance aux idées de l'un des candidats.

Pour le débat qu'on a choisi d'analyser, il s'agit de deux journalistes français dont on a évoqué leurs noms et fonctions ci-dessus. Ils ont été choisis pour l'animation de l'émission parce qu'ils sont spécialisés dans le domaine de la politique.

1.1.3. Les débatteurs

Ce sont les invités du débat télévisé qui représentent l'élément essentiel de l'émission. Pour l'émission que nous avons choisie à étudier, il s'agit d'Emmanuel Macron, candidat de Mouvement en Marche et Marine Le Pen candidate du Front National. Ils vont discuter et défendre leurs idées afin de convaincre le public et ajouter d'autres voies à leurs côté (parti).

1.1.4. Le public

Chaque débat qu'on fait est pour objectif de viser le public, il peut se présenter au plateau comme il se peut aussi se présenter derrière les écrans, suivre le débat par télévision ou par internet sans aucune intervention, ou bien dans certains cas il se peut intervenir au débat par téléphone ou par mail, afin de présenter ses opinions ou bien pour poser des questions.

Dans notre étude, le public est absent sur le plateau, mais il est présenté comme téléspectateurs devant leurs écrans pour suivre les propositions et projet de leurs candidats, le public dans le débat étudié est le peuple français concerné par les élections (le vote) de débat 2017.

2. Analyse de corpus

Les débats entre responsables politiques et candidats sont des moments très attendus pendant les campagnes électorales, où chaque candidat tente d'influencer son interlocuteur et d'orienter sa décision en présentant leur programme et leurs idées, par l'utilisation des

arguments qui doivent être efficaces. Donc, le débat politique repose sur l'argumentation, puisque le but de toute parole politique est de convaincre et persuader, afin de gagner l'accord des électeurs et d'établir des rapports de force.

Cet exercice rhétorique repose sur trois dimensions qu'Aristote appelle preuves inhérentes au discours et qui sont : le logos, le pathos et l'éthos. « *Les preuves inhérentes aux discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être* » (cité par R.Amossy, 2006 : 10).

L'ethos, pathos et logos sont les trois grandeurs fondamentales de l'argumentation, elles sont considérées comme différentes façons de convaincre un auditoire. Dans notre travail nous essaierons d'analyser les arguments déployés par chaque candidat, en se basant sur les deux dimensions : le logos et l'éthos.

2.1. Analyse argumentative du Logos

L'un des piliers de la rhétorique issue d'Aristote est le logos, qui est un mot Grec qui signifie à la fois parole et raison. Au champ de la persuasion il désigne le raisonnement qui accompagne le locuteur tout au long de son discours, qui vise à persuader par l'utilisation du raisonnement logique. « *Il désigne simplement l'exercice de la raison dans l'argumentation, c'est-à-dire le procédés rationnels mise en œuvre pour arriver à justifier sa prise de position. Ces procédés rationnels constituant les outils de base de la démarche logique* » (EVI,kafetz Thèse doctorat, Université de Lorraine,Janvier 2013).

D'après cette citation, on peut dire, que le logos est l'utilisation des arguments rationnels dans les situations argumentatives. Le logos sert donc, à convaincre un locuteur ou plutôt un auditoire sur un sujet, on faisant appel à tous ce qui est intellectuel et aux arguments logiques et raisonnés.

Dans le cas de notre travail, comme il s'agit d'un débat politique, nous allons analyser le raisonnement utilisé par les deux candidats présidentiels. Nous se focaliserons d'abord sur le choix du lexique dans leur discours.

Un discours est composé d'un ensemble d'unité grammaticale qui sont bien choisis, c'est une instance qui détermine la configuration d'un discours. Le champ lexical diffère d'un discours à un autre, et peut laisser connaître les différentes informations sur l'orateur ; son statut institutionnel, son milieu social, et ses idées de convection politique.

Dans un discours l'analyse d'un mot tout seul n'a pas d'importance, le sens d'un mot est construit par rapport à un contexte bien précis, puisque l'importance réside dans le message que le locuteur a voulu transmettre. Le choix de lexique n'est pas négligeable lors d'une analyse de discours.

Pour Amossy (2006 :158), « *l'analyse argumentative n'examine pas le lexique en soi et pour soi : elle se préoccupe de la façon dont le choix des termes oriente et modèle l'argumentation* ». Dans notre analyse, on se focalise tout d'abord de repérer le lexique employé par chacun des candidats : Marine Le Pen et Emmanuel Macron, afin de défendre leur opinions.

2.1.1. Les choix de lexique

Nous faisons remarquer que les mots et les expressions en gras sont ceux que nous retenons pour l'analyse. Nous avons examiné la prise de parole des deux candidats et tenté de relever des éléments récurrents. Ceux-ci sont soit des des termes appartenant à un même champ lexical, soit un procédé redondant comme les questions rhétoriques ou l'ironie, etc.

a. Le choix du lexique chez Marine Le Pen

Extrait 01 : (00 :01' :10'') « *Ecoutez, je suis **extrêmement heureuse** de la manière dont se déroule ce second tour parce que la réalité c'est que le choix politique que les Français vont devoir faire est clair. Monsieur Macron est le candidat de **la mondialisation sauvage, de l'ubérisation, de la précarité, de la brutalité sociale, de la guerre du tous contre tous, du saccage économique, notamment de nos grands groupes, du dépeçage de la France par les grands intérêts économiques, du communautarisme [...]** »*

Extrait 02 : (00 :02' :50'') « *on a vu les choix que vous avez faits pendant ce second tour. **Des choix qui sont cyniques, l'utilisation d'arguments de campagne qui sont honteux, qui révèlent peut-être la froideur du banquier d'affaires que vous n'avez probablement jamais cessé d'être.** »*

Pour sa première intervention, M.L.P. a répondu brièvement à la question posée par le journaliste Jakubyszyn sur son état d'esprit quatre jours avant le second tour, en disant juste qu'elle est ravie du déroulement de ce second tour. « *Je suis extrêmement heureuse* ». Puis elle a marqué sa première attaque contre son adversaire, par l'emploi des mots forts et idéologiques afin de le déstabiliser et de le discréditer dès le début de l'émission.

Pour cela, elle a choisi quelques noms et expressions agressifs qui sont reliés au champ lexical de la violence tel que : (sauvage, ubérisation, précarité, brutalité, guerre, saccage, dépeçage, communautarisme), dans le premier extrait. (Cynique, honteux, la froideur du banquier d'affaires), dans le deuxième extrait, un lexique qui marque une certaine moquerie sur les projets d'Emmanuel Macron, qu'on peut associer à la violence verbale, puisque se sont des termes péjoratifs qui touchent l'image du candidat d'une manière explicite. En général, c'est le registre le plus utilisé par la candidate du Front National tout au long de ce débat.

Extrait 03 : (00 :37' :45'') « *Vous avez plutôt aujourd'hui la position du **candidat par défaut**, choisi par défaut par toute une série de gens, alors vous devriez faire preuve d'un peu moins d'**arrogance** avant l'élection quand même* »

M.L.P adresse ses attaques verbales directement vers E.M. pour but de dévaloriser sa face, et que le peuple français prendra cette mauvaise idée de lui. Elle a utilisé un lexique de plus en plus agressif et péjoratif « candidat par défaut » « Arrogance » pour montrer qu'il n'est pas légitime afin de présider le pays.

Au sujet du GPA¹ que Macron a abordé, pour bien expliquer son opinion, M.L.P. critique les propositions de son adversaire. Elle a utilisée des termes plus violents en parlant de la « *commercialisation des corps* ».

Extrait 04 : (00 :41' :35'') « *C'est non seulement aussi **ignoble** sur le plan de la **commercialisation du corps humain** mais c'est aussi particulièrement **cynique et hypocrite**.* » C'est ce qui l'a poussé de le qualifier comme étant « *nouvel esclavage moderne* ». Par ailleurs, nous constatons que M.L.P. a un caractère plus agressif que son adversaire.

Au sujet de la sécurité et le terrorisme, Saint-Cricq a posé une question d'abord à M.L.P. pour développer ses propositions en ce qui concerne la sécurité de la France et comment faire face au terrorisme dans leur territoire, dont sa réponse a été comme suit :

Extrait 05 : (00 :57' :32'') « *La sécurité et le terrorisme c'est une **problématique absolument majeure**. **Totalement absente de votre projet, aucune proposition qui tienne la route**. C'est à dire que la sécurité physique de **nos compatriotes** et la lutte contre le terrorisme et le **fondamentalisme Islamiste, vous ne voulez pas la mener.*** »

¹ Le GPA signifie : la Gestation Pour Autrui, qui est interdite en France d'après la loi 1994, relative au respect du corps humain.

Nous remarquons dans cet extrait que la candidate essaie de montrer au peuple que ce problème qui guette la France est vraiment dangereux « une problématique absolument majeur » et que son adversaire ne prend pas ce sujet au sérieux, la raison pour laquelle elle continue de l'attaquer « absente de votre projet, aucune proposition qui tienne la route » ; Des termes qui touchent négativement l'image d'Emmanuel Macron, et qui font d'elle une bonne impression qu'elle tient au bien de son pays. Nous remarquons que la présidente du Front National consacre toute sa durée de prise de parole aux attaques contre son adversaire.

Extrait 06 : (01 :00' :26'') « [...] *Je pense qu'il faut s'attaquer à la racine du mal, la racine du mal c'est le développement exponentiel du fondamentaliste islamiste sur notre territoire. Il faut évidemment fermer les mosquées salafistes. Il faut expulser les prêcheurs de haine. Il faut aussi s'attaquer aux associations, qui vous soutiennent Monsieur Macron, comme l'UOIF. [...] des gens qui sont venus exprimer leur haine des Juifs, leur haine des homosexuels, leur haine des mécréants et qui tiennent systématiquement des discours de haine. [...] »*

Extrait 07 : (02 :09' :46'') « *moi je suis très opposée, évidemment au voile à l'université, comme je suis très opposée à tous les signes ostensibles dans l'espace public ainsi que dans l'entreprise »*

La position de M.L.P. sur le fondamentalisme islamiste et le terrorisme est claire, et cela peut être décelé par son utilisation des mots agressifs tel que les verbes (s'attaquer et fermer), pour rassurer qu'elle est contre tous ce qui a une relation avec l'islamisme. La candidate décrit ces deux phénomènes comme « racine du mal » afin d'influencer le peuple . On peut aussi remarquer que le nom « haine » est répété cinq fois dans le même extrait, M.L.P. a marqué ses idées idéologiques et racistes au même temps sur tous ce qui a lien avec les islamistes (l'UOIF)².

En parlant du sujet de l'éducation, M.L.P. a évoqué encore une fois son opinion sur tout ce qui a un rapport avec l'islamisme dans les établissements. Elle a choisi de marquer sa position par son insistance sur le fait qu'elle est opposée au voile, elle a répété « moi » plus « je » suivi du verbe « (s')opposer » deux fois dans le même énoncé. De ce fait, nous remarquons que la candidate emploie un champ lexical qui renvoie au fondamentalisme islamiste tel que « racine de mal, les mosquées salafistes, precheures de haine, l'UOIF, voile ».

² L'UOIF signifie Union des Organisations islamiques de France.

Extrait 08 : (00 :09' :50'') « *vous êtes contre parce qu'il faut se soumettre. Vous êtes la France qui se soumet aux exigences de l'UE, à la concurrence internationale déloyale.* »

Extrait 09 : (00 :17' :06'') « *Vous êtes discipliné à l'égard de la Commission Européenne.* »

Extrait 10 : (02 :16' :26'') « *Mais oui, c'est ça, soumettez-vous Monsieur.* »

Extrait 11 : (02 :16' :30'') « *Vous êtes à plat ventre, en permanence devant l'Allemagne, devant le syndicat de la magistrature, devant l'UOIF, devant les communautaristes, devant les puissances d'argent, devant les banques, à plat ventre. Le candidat à plat ventre.*»

Au fur et à mesure que l'émission avance, nous avons constaté que M.L.P. a utilisé un autre champ lexical qui appartient à « la dépendance » pour dévaloriser davantage le camp adverse. Elle a présenté E.M. comme un candidat soumis et qui n'a pas son propre programme. La raison pour laquelle elle l'a qualifié de « candidat à plat ventre » et qu'il représente une France soumise à l'Union Européenne. M.L.P. a tenté à plusieurs reprises de dévaloriser Macron en l'accusant d'être le candidat qui se soumet à l'Allemagne, à la Commission Européenne et au fondamentalisme islamiste.

Extrait 12(01 :30' :38'') : « *Vous êtes l'héritier de François Hollande, qui vous soutient deux fois par jour. Ainsi que de l'intégralité de vos amis ministres avec lesquels vous avez gouverné. L'intégralité des ministres socialistes qui ont été vos collègues au gouvernement, qui vous soutiennent.* »

Extrait 13 (01 :31' :03'') : « *C'est sympa d'ailleurs comme petit nom, Hollande Junior.* »

Extrait 14 (01 :31' :46'') : *Alors que vous étiez le candidat choisi par les socialistes et par le système pour pouvoir se survivre. Parce que sinon il n'aurait pas pu se survivre.*»

Un autre point a attiré notre attention depuis le début de notre analyse : la candidate du Front National souligne à plusieurs reprises que son adversaire est similaire à l'ex-président François Hollande, une stratégie qui aide à mettre en doute les compétences de Macron et sa légitimité pour gérer le pays. Les allusions de M.L.P. sont parfois exagérées. L'utilisation de procédés lexicaux comme l'hyperbole : « Hollande junior » pour montrer aux français que ce candidat va poursuivre le chemin tracé par son prédécesseur.

Extrait 15 : (00 :02' :00'') « *Bon, et bien moi face à cela je suis la candidate du peuple, je suis la candidate de la France telle que nous l'aimons, de sa culture, de sa civilisation, de son unité. Je suis la candidate de la nation qui protège, qui protège nos emplois, qui protège la sécurité de nos compatriotes, nos frontières, qui nous protège face à la concurrence internationale déloyale et face à la montée en puissance du fondamentalisme islamiste* »

Le recours aux figures de style et aux anaphores est aussi présent dans les échanges de M.L.P. pour sa première prise de parole elle emploie une anaphore : la répétition, celle de l'expression « je suis la candidate », elle a eu recours à cette figure rhétorique afin de renforcer sa posture d'une candidate digne à la présidence en insistant sur le mot « candidate » pour convaincre son public. Et la répétition du verbe « protéger » pour faire d'elle-même une image protectrice qui s'intéresse à son pays, et de montrer au peuple français que son but est de changer la crise sociale que la France traverse. Le champ lexical du «nationalisme », voire du « patriotisme » est présenté dans cet extrait qui est déterminé par (peuple,culture, unité, la nation, la sécurité, compatriotes, frontières).

En plus, à propos d'elle-même, M.L.P. emploie un vocabulaire mélioratif et renforçant surtout autour de la nation et d'identité. Elle répète plusieurs fois le déterminant possessif « nos » : « nos frontières, nos emplois, nos compatriotes », afin de montrer son appartenance nationale et qu'elle est la candidate qui du peuple français.

Extrait16 (00 :08' :20'') : « [...] *mais si vous avez la recette pour diminuer le chômage, pourquoi est-ce que vous n'avez pas fait profiter M. Hollande de vos recettes ? Et si vous n'avez pas de recettes parce que vos résultats ont été, en l'occurrence, extrêmement mauvais, faut le dire, en matière de chômage, alors pourquoi vous vous présentez à la présidence de la République ? [...]* ».

Extrait 17 (00 :13' :59'') :« [...] *vous avez accordé alors qu'il le refusait, la vente de SFR. C'est la réalité, pourquoi vous ne l'assumez pas ? Assumez-le.* »
Extrait 03 (00 :28' :45'') :« *Là pareil, aucune responsabilité ?* »

Extrait 18 (00 :51' :34'') :« [...] *Y a toujours un phénomène de culpabilisation des Français en toutes circonstances. D'ailleurs, si ils sont au chômage, Monsieur Macron, vous leur dites : « c'est de votre faute, c'est parce que vous n'acceptez pas les offres qui vous sont faites » [...]* ».

Extrait 19 (00 :52' :27'') :« *Voilà donc si le régime de retraite aujourd'hui est en grande difficulté ce n'est pas de la faute des Français, c'est de votre faute. [...]* »

Extrait 20 (01 :15' :57'') :« [...] *Vous ne croyez pas que vous avez, vous, une part de responsabilité dans la haine qui se développe chez un certain nombre de Jeunes à l'égard de la France. Quand vous allez en Algérie pour accuser la France de crime contre l'humanité. Crime contre l'humanité, c'est-à-dire le crime le plus grave qui puisse exister [...]* »

M.L.P. a adressé plusieurs reproches sous forme de questions rhétoriques à E.M. (du premier au troisième extrait). Le Pen pose ces questions afin de lui reprocher tous ce qu'il n'a pas pu faire lorsqu'il a été ministre. De plus, nous constatons qu'à chaque fois que l'on pose une question la candidate du Front National ne parle pas trop de son propre programme, mais elle critique son adversaire ; nous avons choisis quelques exemples (extrait 18, 19 et 20) qui montrent le registre employé par cette candidate. Le Pen critique son adversaire en faisant appel aux discours rapportés pour convaincre les téléspectateurs, ou bien en relevant les points négatifs du projet de son co-débatteur en utilisant des expressions peu flattantes comme : « c'est de votre faute », « vous avez une part de responsabilité dans la haine qui se développe chez un certain nombre de jeunes », « accuser la France de crime contre l'humanité ».

Dans cet extrait (21) (00 :24' :01'') : « *Monsieur Macron, ne jouez pas avec moi, ne jouez pas avec moi. Je vois que vous cherchez à jouer avec moi à l'élève et au professeur mais en ce qui me concerne ce n'est pas particulièrement mon truc, je vous le dis.* ». on peut émettre l'hypothèse que M.L.P. lance une allusion à la relation du couple Macron, sa femme qui a été son professeur de français. Si c'est le cas, la candidate évoquerait la vie privée de son co-débatteur d'une façon indirecte.

b. Le choix du lexique chez Emmanuel Macron

Quant à E.M. il réplique aussi vite face aux attaques de son adversaire, dès sa première prise de parole, mais d'une façon indirecte en employant la négation par laquelle il essaye de reprocher M.L.P. et de démontrer son malhonnête « pas d'esprit de finesse, pas d'esprit ouvert », afin de la décrédibiliser devant son public.

Extrait 1 : (00 :03' :17'') « *Ecoutez, vous avez donc démontré que vous n'êtes en tout cas pas la candidate de l'esprit de finesse, de la volonté d'un débat démocratique équilibré ouvert [...]*

Extrait 02 : (00 :03' :32'') « *Moi je ne vais pas vous dire que vous êtes la véritable héritière, non seulement d'un nom, d'un parti politique, du parti politique de l'extrême droite française, de tout un système qui prospère sur la colère des Français depuis tant et tant d'années. Je ne vais pas vous dire que vous revendiquez même cet héritage, puisque vous l'avez porté depuis que vous avez repris ce parti, et que depuis 40 ans, dans ce pays, nous avons des Le Pen qui sont candidats à l'élection présidentielle ; parce que cela ne m'intéresse pas. Alors, vous allez*

continuer votre logorrhée puisque c'est ce que vous faites à longueur de rassemblements et autres [...]

Dans le deuxième extrait, E.M. fait appel au procédé de la prétérition qui est d'une grande utilité pour persuader, elle se définit comme « *une figure par laquelle on attire l'attention sur une chose en déclarant n'en pas parler* » (<https://www.lerobert.com>).

En employant cette figure E.M. nous transmet des informations sur M.L.P. en affirmant qu'elle est (l'héritière d'un nom et d'un parti politique, l'extrême droite ...), mais sans le dire réellement, c'est une stratégie qui lui permet de ne pas assumer la responsabilité de ses propos, et son sens revient à ce que son interlocuteur a compris, comme elle lui permet aussi de rendre son discours plus intéressant et plus attirant.

Par l'emploi de tous ces propos, E.M. renvoie implicitement à une image négative de MLP, voir celle de et son père, ainsi celle de son parti politique ; l'extrême droite en le décrivant comme « *un système qui prospère sur la colère des français depuis tant et tant d'années* ».

Dans le même extrait, pour qualifier les paroles inutiles de son adversaire, il utilise le terme *logorrhée* qui « *désignent un trouble du langage caractérisé par un flot de paroles incoercible et rapide, en particulier lors de la manie* » (<http://www.larousse.fr>).

Quelques minutes plus tard, le candidat d'En marche continue en ramenant le débat sur le terrain politique, il reprend les arguments de M.L.P. qui veut la fermeture du pays, et il l'a qualifie de porter un esprit de défaite, une expression qu'il répète plusieurs fois :

Extrait 3 : (00 :04' :07'') « [...] *La question qui est posée aujourd'hui à nos concitoyens c'est de savoir s'ils veulent l'esprit de défaite que vous portez, parce que ce que vous portez c'est l'esprit de défaite, c'est d'expliquer à nos concitoyens c'est trop dur la mondialisation, pour nous, c'est trop dur l'Europe donc on va se replier, on va fermer les frontières, on va sortir de l'euro,[...] C'est l'esprit de défaite dans la lutte contre le terrorisme. Parce que, cette lutte, tous les pays développés l'ont, toutes les démocraties ont à la conduire[...] »*

Et devant toutes ses représentations négatives pour M.L.P. lui il se montre comme patriotique et qui est le candidat d'un esprit ouvert, en employant un vocabulaire valorisant répéter pendant tout le débat, pour faire l'éloge de la France « *histoire, civilisation, conquête, réussite, triomphe, rayonnement, force, puissance économique* :

Extrait 4 : (00 :04' :44'') « [...] Face à cet *esprit de défaite*, moi je porte l'*esprit de conquête français*. Parce que la France a toujours réussi. Et elle a toujours *réussi* dans le monde. Parce qu'elle est au monde. Sa langue, elle se parle sur tous les continents, son histoire, sa civilisation, ce qui fait *sa force*, c'est précisément qu'elle *rayonne* partout. Ce qui fait que nous sommes aujourd'hui *cinquième puissance économique mondiale*. C'est que nous sommes *forts* dans le monde [...] »

Lorsqu'il s'agit d'expliquer sa politique sur les différents thèmes abordés, notamment pour faire face aux problèmes de peuple français il fait recours à divers procédés de langage répétés :

D'abord, dans le chapitre économique, et sur le sujet du chômage, il fait recours aux connecteurs chronologiques qui lui permet de bien enchaîner ses idées et leur donner une suite logique, et de rendre son style explicatif ; cohérent et clair :

Extrait 5 : (00 :06' :25'') « [...] C'est pour cela que moi, je veux de la simplicité, *d'aborder* créant un droit à l'erreur pour tous les acteurs économiques dès cet été. C'est une réforme fondamentale, quand l'administration contrôle, elle ne doit pas tout de suite sanctionner, elle doit accompagner, expliquer pour corriger. Les artisans, les commerçants, les PME le vivent au quotidien. Ce sont eux les principales victimes de la complexité, *ensuite*, c'est supprimer le RSI pour les commerçants et les artisans, fondamental là aussi pour pouvoir croître et embaucher, *et enfin*, c'est d'avoir un droit du travail qui n'est pas, comme aujourd'hui, déterminé partout, pour tout, toutes les catégories, tous les secteurs dans une loi qui est devenue trop rigide [...] ». Ces connecteurs organisateurs du discours chez EM sont souvent accompagnés d'une énumération gestuelle avec les doigts :



Ensuite, afin d'accrocher les électeurs et pour rendre ses propos plus clair, E.M. répète à plusieurs reprises certaines expressions et locutions conjonctives pour leurs expliquer un mot, une chose dans une situation ayant un lien avec son programme comme : « *c'est-à-dire, vous savez quoi, qu'est ce que ça veut dire, pourquoi* »

Sur l'économie : **Extrait 6** : (00 :06' :57'') « [...] *tous les secteurs dans une loi qui est devenue trop rigide ; mais qui puisse renvoyer à des accords majoritaires d'entreprise ou des accords majoritaires de branche. **Qu'est-ce que ça veut dire** concrètement ? **C'est qu'une entreprise qui peut négocier un accord majoritaire, avec les représentants des salariés** [...] »*

Sur le sujet de la santé : **Extrait 7** : (00 :48' :22'') « *si on veut réduire le reste à charge, sur les médicaments, comme sur les autres prothèses, **c'est-à-dire** la prothèse auditive, le dentaire et l'optique et quand je parle [...] »*

Extrait 8 : (00 :29' :49'') « *Je baisse d'un peu plus de trois points les charges salariales de celles et ceux qui travaillent **Pourquoi** parce qu'aujourd'hui quand vous avez votre feuille de paye vous avez votre salaire brut et vous avez ensuite vos cotisations salariales sur la maladie et sur le chômage. Je les supprime, ça fait un peu plus de trois points de charges salariales **Pourquoi** ? Parce que **je veux** aller au bout de ce système où l'assurance chômage doit être universelle. Parce que je veux que les **artisans**, que les **commerçants**, que les **agriculteurs** puissent toucher le chômage, ils ne l'ont pas aujourd'hui et ce n'est pas juste. Et donc **je finance** le chômage, par l'impôt. **Je supprime** pour tous les travailleurs, leurs cotisations sociales salariales et **je les remplace** par 1,7 point de CSG. **Qu'est-ce que cela veut dire ? Ça veut dire que** toutes les personnes qui travaillent, artisans, indépendants, agriculteurs, entrepreneurs, commerçants, fonctionnaires, salariés, ils auront, je vais finir, un gain de pouvoir d'achat [...] »*

Dans ce troisième extrait E.M. explique ses propositions sur le sujet de la CSG³ et les retraités, il pose une question et il répond au même temps pour bien accrocher les téléspectateurs, mais aussi pour montrer sa compétence. Ces explications sont accompagnées par le verbe de modalité « *vouloir* » pour exprimer ses souhaits et pour justifier son volontarisme pour un changement positif du pays le candidat emploie aussi des verbes d'action conjugués au présent de l'indicatif comme ; « *je supprime, je baisse, je finance, je remplace* », afin de mettre en exergue son engagement et son pouvoir à résoudre les problèmes qui menacent la France.

³ Abréviation de contribution sociale généralisée

A ces verbes s'adjoignent aussi les verbes *proposer* et *souhaiter* qui sont répétés plusieurs fois qui reflète aussi son engagement sur le sujet des impôts et sur la question politique :

Extrait 08: (00 :11' :41'') « [...] *c'est pour cela que le projet que je porte, je propose de baisser de 6 points les charges des TPE, PME. C'est pour cela que je propose de baisser l'impôt sur les sociétés à 25% [...] »*

Extrait09: (2 :11' :21'') « [...] *Donc, je souhaite réduire d'un tiers le nombre de parlementaires. Je souhaite également une dose de proportionnelle pour les élections, y compris les élections parlementaires, ce ne sera pas possible pour celles qui arrivent par définition mais je souhaite que les choses soient claires au moment de cette élection pour la suite [...] »*

Cette volonté repose aussi sur le fait qu'E.M. souhaite apporter un changement positif pour son pays, ce qui signifie qu'il n'est pas satisfait de la situation actuelle de son pays. Cette volonté est bien claire dans son discours en utilisant le champ lexical du « *Changement* » : « *transformation* », « *réconciliation* », « *construction* », « *renouvellement* »

Extrait10: (02 :07' :07'') « [...] *le projet que j'ai pour l'école et la formation de nos Jeunes qui est le premier chantier, pour moi, de la reconstruction du pays et des transformations que je veux mener »*

Extrait 11: (02 :29' :07'') « *De manière très simple c'est que je veux une France réconciliée et je veux une France vraiment transformée.*

Extrait 12 :(02 :28' :22'')« *Ce que je propose, justement, c'est un vrai renouvellement*»

Extrait 13 : (02 :27' :26'') « *Chez moi, c'est la construction qui vient du bas, avec les associations, avec les territoires dont on a trop peu parlé, les initiatives populaires. Mais des vraies transformations, des vrais changements. Pour lutter contre le chômage, pour l'école, pour le changement du pays mais surtout pour sa réconciliation ».*

E.M. examine les problèmes d'une façon objective, il donne des solutions, en s'appuyant sur le lexique de spécialité et sur des données chiffrées, comme les statistiques et le pourcentage qui sont des arguments irréfutables, pour montrer sa compétence :

Extrait 14 : (00 :27' :37'') « *Donc moi je propose de faire, sur le quinquennat soixante milliards d'économies pour pouvoir baisser notre déficit de quarante milliards et baisser de dix milliards les impôts et les charges des entreprises. La baisse des charges, qu'on a dit tout à l'heure, jusqu'à deux SMIC et demi, [...] et une baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3 à*

25%, et du côté de nos concitoyens, les ménages, je propose de supprimer la taxe d'habitation, pour 80% de nos concitoyens, ça correspond à dix milliards d'euros, voilà. Donc je baisse, les **impôts** des **entreprises** pour dix milliards, les impôts de nos concitoyens pour dix milliards et je fais soixante milliards d'économies, voilà le **projet budgétaire** et fiscal qui est le mien [...]

Les expressions marquant l'obligation sont aussi présentes dans les interventions d'E.M. pour exprimer son devoir, nous avons relevé les plus fréquente : « *c'est fondamental, c'est essentiel*, » :

Extrait 15 : (01 :13' :29'') « *Donc il faut la dessus avoir un travail préventif **indispensable**. Et, la deuxième chose c'est que notre République doit donner une place à chacune et chacun et c'est **fondamental*** »

Extrait 16 :(01 :41' :02'') [...] *Non mais c'est un débat **essentiel***»

E.M. emploie souvent des dénominations neutre dans son discours, prenant l'exemple de « *concitoyens et salariés* », par son emploi de la première dénomination *concitoyens*, il réfère à tous le monde ; les français et les françaises sans exception vivant dans une communauté construite sur des valeurs humaines et universelles. Quant à la deuxième dénomination « *salariés* » il privilégie son utilisation dans le contexte du travail.

Extrait 17 : (02 :27' :07'') « *Mais je veux y apporter une réponse en profondeur par une vraie politique de transformation du pays tel qu'on n'a jamais faite depuis trente ans. Avec moi, avec **nos concitoyens*** ».

Extrait 18:(00 :19' :15'') [...] *entreprise d'un **salarié** jusqu'à cinq cents, elles veulent quoi [...]*

Par l'emploi de ces dénominations neutres, il cherche à rassembler le peuple français et à créer l'unité entre eux.L'adjectif possessif « nos » est employé par E.M. pour indiquer son appartenance au pays, et au peuple français « *nos enfants, nos frontières, nos agriculteurs, nos juges...* ». Revenant aux éléments utiliser par E.M. afin de se défendre et réfuter les accusations de M.L.P. ainsi que pour la disqualifier.

D'abord, comme nous l'avons constaté dès le début, E.M. est confronté à un flot d'accusations venant de son adversaire, surtout au sujet d'économie, où elle essaye de lui endosser des décisions qui ont été pas prises par lui quand il était ministre dans le gouvernement de François Hollande, donc, il est légitime qu'il exprime son désaccord, les réfute et qu'il

souligne que ce sont de fausses informations et, en employant différentes formes de réfutation comme la négation « *n'est/ pas* » et l'adverbe « *jamais* » :

Extrait 19 : (00 :12' :25'') « *Je n'étais pas ministre quand SFR a été vendu et SFR était la propriété d'un groupe totalement privé qui était Vivendi* »

Extrait 20 : (00 :28' :48'') « *Je n'ai jamais été ministre du budget, ni Premier ministre Madame Le Pen.* »

Ensuite E.M. n'a eu de cesse de qualifier les propos et accusations de M.L.P. comme des « *mensonges* » et « *bêtises* »; expressions qui répètent durant tout le débat, et presque à chaque thème abordé ; Nous citons un exemple lorsque M.L.P. accuse E.M. sur la vente de SFR⁴ :

Extrait 21 : (00 :13' :00'') « *SFR était la propriété d'un groupe privé qui s'appelle Vivendi. Nous sommes dans un Etat où la propriété privée est respectée. C'est le groupe Vivendi qui l'a vendue, ne dites pas de bêtises. Vous en dites beaucoup. Ce n'est qu'une des bêtises que vous avez proférées toute à l'heure. Surtout, cela ne fait pas avancer le pays* »

Extrait 22 : (00 :18' :40'') « *Madame Le Pen, ce qui est extraordinaire c'est que votre stratégie, et c'est normal ça fait des décennies que ça dure, votre stratégie c'est seulement de dire beaucoup de mensonges et de dire tout ce qui ne va pas dans le pays mais vous ne proposez rien* »

Extrait 23 : (02 :31' :23'') : « *Madame Le Pen a utilisé sa conclusion tout entière pour dire des mensonges sur mon projet sans jamais dire ce qu'elle voulait pour le pays [...]* »

Il continue aussi pour marquer les incohérences, les confusions et l'incapacité de la candidate frontiste d'évoquer son programme, en lui demandant à plusieurs reprises de revenir sur son projet :

Extrait 24 : (00 :14' :13'') « *Madame Le Pen, vous êtes en train de lire une fiche qui ne correspond pas au dossier que vous avez cité, C'est triste pour vous, car ça montre votre impréparation à nos concitoyens* »

Extrait 25 : (00 :18' :39'') [...] *Ce qui est extraordinaire c'est que vous ne répondez jamais aux questions, vous parlez toujours du passé et des autres. Mais c'est très bien, les Français comprendront que vous n'avez rien à proposer [...]*

⁴ Abréviation de la Société Française du Radiotéléphonique

Extrait 26 : (00 :20' :24'') « *Mais vous avez **un grand problème** avec les dossiers industriels, vous ne **les travaillez pas bien** »*

Ils continuent à ce même rythme durant toute cette confrontation, où M.L.P. même lors de sa carte blanche qui est réservée pour aborder un sujet de son choix, elle continue de l'attaquer et le critiquer, ce qui fait preuve de cette incapacité à évoquer son programme, E.M. en lui répondant :

Extrait 27 : (02 :25' :58'') « *On vous demande une carte blanche **et vous salissez l'adversaire**, vous proférez des **mensonges** comme depuis le début de ce débat, parce que le pays vous importe peu, **vous n'avez pas de projet** pour lui, votre projet c'est de dire cette personne **est atroce**, c'est de **mener une campagne de mensonges et de falsifications** votre projet c'est un projet qui **visé la peur**, c'est ce qui vous nourrit, c'est ce qui a nourrit votre père pendant des décennies »*

Extrait 28 : (02 :31' :23'') « *Madame Le Pen a utilisé sa conclusion tout entière pour dire **des mensonges** sur mon projet sans jamais dire ce qu'elle voulait pour le pays. Je ne veux pas de ça pour la France, je ne veux pas de ça pour notre pays. Je ne veux pas des profiteurs de **l'échec** et des exploitants de la **colère**[...]*

Ensuite, dans le lexique d'E.M. à propos de son adversaire on trouvera divers termes évaluatifs négatifs comme : « *parasite, peur, prêtresse triste, indigne* »

Extrait 29 : (01 :43' :14'') « *Voilà, d'abord la **grande peur** qui manipule depuis le début c'est vous qui joue avec **les peurs** de nos concitoyens sur le terrorisme, c'est vous, la grande **prêtresse de la peur**, elle est en face de moi. [...] vous proposez d'en sortir moi je dis que c'est un projet **mortifère** et que c'est un projet **dangereux** et que **votre bidouillage** que vous nous avez fait [...]*

Extrait 30 : (02 :15' :38'') « *Vous venez encore de montrer à quel point vous êtes **indigne** en insinuant que nos juges ne sont pas indépendants, je le regrette, Madame Le Pen, la France **mérite mieux que vous**[...]*

Extrait 31 : (02 :26' :39'') [...] *Mais pour cela il faut sortir, en effet, d'un système qui vous a coproduit, vous êtes la **coproduction** du système que vous dénoncez, parce que vous en vivez, vous êtes son **parasite** [...]*

E.M. utilise généralement un registre de mots simple qui peut être compris par toutes catégories de son public, pour éviter de compliquer la compréhension, mais dans certains cas

il pioche dans le lexique de la magie surtout face aux solutions infinançable de M.L.P. sur le sujet de la retraite :

Extrait 32 : (00 :31' :14'') [...] *Il n'ya pas de **finance magique*** »

Extrait 33 : (00 :54' :34'') [...] *Donc à la fin des fins vous savez il n'y a pas de **financement magique*** »

Dans le même registre E.M. n'hésite pas dès le début de ce duel de prononcer des expressions qui sont rarement utilisés à la télévision et parfois inconnus chez les français, c'est une technique qui vise à attirer l'attention de son auditoire. Nous avons donc extrait quelques-unes : « *la poudre perlimpinpin, saut de cabri, galimatias* »

Extrait 34 : (01 :06' :52'') « *Ce que vous proposez, comme d'habitude, c'est de la **poudre de perlimpinpin*** »

Cette expression réfère aux remèdes miraculeux des charlatans, mais qu'elle est totalement inefficace, cette expression aujourd'hui représente un remède sans valeur, c'est une manière pour E.M. de qualifier les fausses solutions de M.L.P. notamment la fermeture des frontières pour lutter contre le terrorisme, c'est à dire que ça sert à rien.

Sur le fondamentalisme islamiste le candidat d'En marche répond aux attaques de son adversaire, en lui disant :

Extrait 35 : (01 :08' :44'') « *J'ai un projet sérieux qui n'est pas un **saut de cabris*** »

cette expression renvoie aux bons dynamiques lancés par le petit de la chèvre, elle signifie le fait que M.L.P. passe d'un sujet à un autre sans approfondir et sans explication, et dans ce sujet elle lutte seulement le terroriste dans les plateaux télévisés.

Extrait 36 : (2 :00' :55'') [...] *Donc là vous répondez à la question sur M. Poutine ? On a bien compris, là c'est vraiment un **galimatias*** [...]

E.M. rétorque cette expression, lorsque M.L.P. ne répond pas à la question posée sur la nature des relations que devront avoir avec Donald Trump et Vladimir Poutine, elle continue à critiquer les socialistes. Ce terme est utilisé par E.M. pour dénoncer le discours incompréhensible et confus de son adversaire.

2.1.2. L'usage des connecteurs

Selon le dictionnaire La Rousse le connecteur est « *un élément mettant des unités linguistiques en relation de coordination ou de subordination* »(URL : <https://www.larousse.fr>).

Les connecteurs sont employés dans un discours, afin de lui donner un caractère de cohérence et une force argumentative. Pour notre analyse nous avons choisis de retirer les connecteurs les plus utilisés par chaque candidat et d'expliquer leurs usages.

a. Marine Le Pen

Le connecteur « parce que » est souvent marqué dans les énoncés de M.L.P., nous pouvons le montrer par les exemples présentés ci-dessous :

Extrait 01 : (00 :08' :43'') [...] *la seule vraie question qu'on doit poser **parce que vous** avez eu les mains libres pour mettre en œuvre cette politique, et cette politique a été catastrophique **parce que vous** avez fait la seule chose que vous savez faire : vous avez aidé les grands groupes, comme d'habitude, le CICE, vous l'avez accordé en priorité aux grands groupes. Les TPE et PME qui réclamaient qu'on aille leur alléger leurs difficultés, leur donner de l'oxygène, vous avez fait comme s'ils n'existaient pas. **Parce que vous** avez refusé de supprimer la directive détachement des travailleurs et qu'aujourd'hui ce sont 300 000 à 500 000 emplois qui ne sont pas accessibles à nos compatriotes français **parce qu'ils** sont remplis par des travailleurs détachés [...], vous êtes contre **parce qu'il** faut se soumettre. Vous êtes la France qui se soumet aux exigences de l'UE, à la concurrence internationale déloyale [...]*

Extrait 02 : (00 :32' :45'') [...] *Je revalorise les petites retraites, **parce que vous** allez taper sur les retraités [...] Bien moi, je veux que notamment pour les jeunes, les moins de vingt-sept ans, puissent voir leur aide au logement augmenter de 25%. Puis je vais penser aux familles, **parce que vous** n'y pensez pas beaucoup aux familles [...]*

Extrait03 : (00 :49' :57'') « Vous êtes parti **parce que vous** n'avez pas voulu l'assumer, mais c'est la loi Macron »

Extrait04 : (00 :50' :14'') « On voit bien que, en l'occurrence, la protection de la santé dans l'entreprise s'est effondrée. **Parce que vous** ne donnez plus les moyens [...]

Nous constatons que l'utilisation du connecteur « parce que » qui marque la relation causale par la candidate du Front National, n'est pas pour but d'expliquer ses propres projets,

mais plutôt pour adresser des reproches à E.M., et des accusations sur divers sujets, comme nous le voyons dans les extraits.

b. Emmanuel Macron

Parmi les connecteurs les plus utilisés par E.M. nous avons identifié « *Parce que* et *Mais* » :

Le connecteur « *parce que* » est le marqueur d'une relation causale, pour E.M. il est employé pour avancer un argument de cause, et d'établir une relation causale entre deux propositions, et relier une thèse à sa cause.

Extrait 1 : (01 :50' :40'') [...] *On a besoin d'une politique commerciale européenne pourquoi ? Parce que c'est celle qui protège par rapport à la Chine, par rapport à la Russie ou à d'autres grands pays. Parce qu'aujourd'hui nous avons un marché de soixante millions d'habitants et la Chine à plus d'un milliard. Une politique commerciale qui ne serait que française ne protégerait pas les intérêts de la France.* »

Ainsi qu'il est employé pour justifier l'emploi d'un énoncé ou d'une idée comme dans cet exemple E.M. vient de justifier son combat :

Extrait 2 : (00 :25' :29'') [...] *moi je vais me battre pour la reprise du site industriel, parce que ça c'est un vrai combat, je vais me battre pour que vous ayez des supra-légales [...]*

Extrait 3 : (00 :18' :55'') « *je suis moi simplement entrain de répondre précisément, parce que ce qui m'intéresse c'est l'avenir de notre pays* »

Ce troisième extrait, sa forme paraît comme une cause en employant l'articulateur « *parce que* », mais son sens n'a pas d'apport avec le sujet traité par les candidats, E.M. l'emploie en justifiant qu'il répond précisément par ce qu'il se soucie pour l'avenir de son pays, c'est dans le but de bien convaincre et séduire son auditoire.

Quant au deuxième connecteur « *mais* » ; qui est une conjonction de coordination qui permet la liaison entre deux points de vue, comme il permet aussi d'introduire un contre-argument ou une réfutation. E.M. l'emploie dans son discours pour donner son point de vue à son interlocuteur et pour mieux défendre le sien ensuite :

Extrait 4 : (00 :15' :26'') [...] *Vous proposez d'aller chercher de manière très approximative, dans des dossiers que vous ne connaissez pas, des cas, mais moi je propose de créer de l'emploi pour les indépendants [...]*

Comme il l'emploie souvent dans le début d'un l'énoncé pour exprimer un contre argument et une réfutation ;(lors d'une réfutation « *mais* » s'accompagne souvent avec une forme de négation) :

Extrait 5: (00 : 13' :20'') « : « *Mais personne ne voulait la vendre, simplement quand vous avez un groupe privé qui est détenu par des capitaux privés* »

Extrait 3 : (00 :14' :22'') « *Mais c'est faux, jen'étais pas ministre pour SFR, quant à General Electric et Alstom [...]*

2.1.3. L'implicite

Chaque discours prononcé est adressé à un destinataire, dont son destinataire tente de lui transmettre des informations, sensibiliser ou même pour lui faire agir, d'une manière explicite ou implicite, qui n'est pas exprimée d'une façon claire. C'est à l'auditoire de comprendre le message selon le contexte du discours. De ce fait l'implicite s'explique par différentes raisons d'argumentation.

Selon Amossy (2006 : 164), « *l'implicite contribue à la force de l'argumentation dans la mesure où il engage l'allocataire à compléter les éléments marquants* ». Dans le même contexte elle confirme « *l'implicite renforce l'argumentation en présentant sous forme indirecte et voilée les croyances et opinions qui en constituent les prémisses incontestées* » (ibid. : 164). Pour elle l'implicite dans l'argumentation se compose de deux catégories qui sont : les présupposés et les sous-entendus « *dans la perspective argumentative on reprendra la distinction établie par la pragmatique entre les présupposés qui sont inscrits dans la langue et ne peuvent faire l'objet d'un doute ou d'un déni total de responsabilité, et les sous-entendus qui sont entièrement contextuels et dépendent du déchiffrement de l'allocataire, auquel la responsabilité du sens construit peut être déléguée* » (ibid. : 166).

Dans notre échantillon, nous avons remarqués la présence des deux types de l'implicite : sous-entendus et présuppositions, qui sont omniprésents durant cette confrontation; nous constatons que ce fait est employé par les deux candidats.

a. Marine Le Pen

Extrait 01 : (00 :56' :26'') : « [...] *c'est le triangle des Bermudes du Medef ça* »

Pour discréditer les propos de son adversaire sur le sujet de la retraite, dont lequel il a expliqué son financement pour le sujet en question, M.L.P. prend le programme de Macron comme une menace ou un danger qui vise la disparition des entreprises en France, et cela est

marquer dans l'extrait ci-dessus. Donc Le Pen exprime implicitement son point de vue sur le projet du candidat d'E.M. L'emploi de « triangle des Bermudes » fait penser aux dangers et au mystère.

Extrait 02 : (00 :18' :06'') « *Mais ça, je vois que vous refusez d'en assumer la responsabilité.* »

MLP présuppose qu'E.M. ne prend pas ses responsabilités au sérieux. Elle veut montrer que son adversaire n'est pas une personne responsable.

Extrait 03 : « *C'est la grande différence entre vous et moi.* »

Une expression qui s'est réutilisée plusieurs fois par M.L.P. pour marquer la différence entre elle et son adversaire. La candidate veut transmettre une image favorable d'elle-même et rabaisser celle de son adversaire, elle a exprimé l'idée qu'il ne pense pas aux intérêts de son pays comme elle le fait.

b. Emmanuel Macron

La négation suppose souvent une contradiction où une idée inverse, comme elle peut aussi renvoyer à un implicite ; comme le cas du discours d'E.M. où la plupart des sous-entendus employés sont exprimés par la négation et l'indice linguistique « moi, je » qui signifie implicitement « contrairement à vous » :

Extrait 1 : (00 :03' :32'') [...] *Moi je ne vais pas vous dire que vous êtes la véritable héritière, non seulement d'un nom, d'un parti politique, du parti politique de l'extrême droite française [...]*

Dans cet extrait le fait de parler d'héritage E.M. sous-entend que M.L.P. a obtenu sa légitimité grâce à son père, contrairement à lui qui a obtenu sa légitimité par sa compétence et son expérience.

Extrait 2 : (02 :16' :44'') « *Madame Le Pen, moi je suis debout, mais pour être debout je ne suis pas besoin de salir* »

Par cette réplique qui signifie « Madame Le Pen a besoin de salir et rabaisser les autres pour être debout », E.M. veut montrer que son adversaire n'obtient sa force qu'à travers la dévalorisation des autres.

Extrait 3 : (01 :58' :32'') « *j'ai dit au début des années 90, quand il y avait la guerre des monnaies, mais non Madame Le Pen moi je suis précis, je ne bidouille pas* ».

En parlant du sujet des chômeurs les deux candidats, n'ont pas arrivé à s'entendre, puis E.M. finit par cité cette expression en sous-entendant que contrairement à M.L.P. vous qui bidouillez, moi je ne bidouille pas.

Nous avons aussi identifiés d'autres sous-entendu :

Extrait 4 : (00 :17' :47'') [...] *On comprend bien votre réponse sur les 35h, c'est très clair on a bien compris là c'est intéressant [...]*

E.M. énonce cet extrait lorsque son adversaire ne répond pas à la question posée sur la durée du travail mais elle continue à le reprocher, donc, il sous-entend que ses réponses sont pas intéressantes et qu'elle est hors sujet. Il s'agit aussi d'un cas ironique.

Extrait 5 : (00 :13' :34'') « *Je connais un peu les dossiers de l'économie* ».

E.M. dans cet extrait renvoie implicitement à son expérience dans le domaine de l'économie puisqu'il était déjà ministre dans le gouvernement de François Hollande, cette expérience est exprimée par modestie en employant la conjonction adverbiale « *un peu* », ce qui sous-entend que sa connaissance est la meilleure, contrairement à son adversaire qui n'a eu jamais l'occasion et d'expérience dans ce domaine.

2.1.3.1. L'ironie

L'usage de l'ironie dans discours est parmi les figures pour lutter, et de rendre les coups d'attaque qu'on a pu voir tout au long de ce débat.

a. Marine Le Pen

La stratégie violente de M.L.P. est présentée durant toute l'émission. Cela n'est pas paru que par ses énoncés, mais il est démontré aussi par le gestuelle qu'elle a adopté : des rires ironiques sur les propositions de Macron des accusations suivies par des gestes pointés vers son Co-débatteur et humeur inattendu et incontrôlé de sa part, qui dévalorise sa propre image. Nous avons captés quelques images qui détectent son caractère violent durant ce duel



Image 01 : stylo pointé vers E.Macron Image02 : index pointé

Image03 : deux index pointés

M.L.P. montre qu'elle combattra jusqu'au bout pour arriver au pouvoir. Mais sa stratégie a retourné mal contre elle, puisqu'elle n'a pas réussi de présenter une image positive d'elle, malgré elle a exprimé par ses énoncés qu'elle veut le bien de son pays. Le flot d'expressions agressives suivit par ses comportements ont dévalorisés son image. Dans la première image elle a utilisé un stylo pour adresser ses accusations directement vers Emmanuel Macron. Pour les deux autres images nous avons remarqués qu'elle a employé ces gestes dans plusieurs reprises et différents sujets pour lui faire des reproches ou bien plus pour l'accuser.



Image 04 : sourire ironique

Image 05 : elle se moque des propos

Image 06 : elle reprend cyniquement le

De Emmanuel Macron

discours de Macron

De plus aux gestes agressifs qu'elle a adoptée, les gestes ironiques sont aussi présent avec M.L.P. Nous voyons bien dans l'image 4 et 5 les sourires de la candidate qui

représentent une façade c'est-à-dire des faux sourires, qui ont marqués que par la bouche. Nous disons faux sourires parce que les études ont confirmés que le vrai sourire se marque aussi au niveau des yeux, ce qui n'est pas marqué par les siens.

La condescendance est aussi remarquable vers : (02 :18' :05'') « [...] *Regardez, ils sont là, ils sont dans les campagnes, dans les villes, ils sont sur les réseaux sociaux-*», représenter par l'image 06. M.L.P. a fait référence au discours de Macron, qu'il a prononcé lors de sa campagne électorale, en le disant d'une façon ironique dont le but est d'attaquer son adversaire. Ce geste est inattendu de sa part, elle qui veut être la présidente de la France, se comporte de cette manière.

b. Emmanuel Macron

D'après le caractère sérieux d'E.M. l'usage de l'ironie se manifeste que rarement pour renvoyer et pointer l'incapacité de son adversaire mais aussi c'est une façon pour séduire les téléspectateurs, et parmi les formes ironiques les plus récurrentes chez E.M. est l'antiphrase qui est « *l'utilisation d'un mot, d'une locution dans un sens contraire au sens véritable par ironie ou euphémisme* » (<https://www.lerobert.com>). Elle se manifeste toujours par les adjectifs comme ; formidable, géniale :

Extrait 1 :(00 :18' :48'') [...] *Mais c'est formidable, moi je vous écoute parler de tout et de rien [...]*

Extrait 2 :(00 :23' :47'') [...] *Mais c'est intéressant parce que votre solution géniale* »

Extrait 3 :(00 :37' :18'') [...] *ça va s'arrêter du jour au lendemain, du jour au lendemain vous serez présidente et les gens vont arrêter de venir, il n'y aura plus de fraude sociale, plus de fraude fiscale, tout va bien se passer, du jour au lendemain comme ça, Formidable, formidable. »*

L'ironie se manifeste aussi chez E.M. par les expressions tels que « *d'accord, ah bon* » qui sont pas exprimées dans leurs vrai sens, le « d'accord » il est loin d'être un marqueur d'accord, en prenant compte du contexte dont il est exprimé, mais c'est une référence à l'absurdité de M.L.P.

Extrait 4 :(00 :29' :47'') sourire moqueur « *Oui, d'accord, d'accord* »

Extrait 5 : (00 :45' :43'') « *Ah, ça y est, ah ça y* »

Extrait 6 : (00 :46' :44'') avec un sourire moqueur « *Mais on ne va pas, du jour au lendemain faire 80% des médicaments qu'on importe, vous savez ça marche pas comme ça dans la vraie vie, sur les plateaux de télévision peut-être mais pas dans la vraie vie* »

Par ce dernier extrait E.M. veut montrer à l'auditoire que les propositions de M.L.P. sont pas faisable dans la vraie vie, il l'a présente comme étant irréaliste sur le sujet de la santé , précisément sur sa solution du remboursement des médicaments.

Durant ce duel de face à face, on constate de multiples attaques des candidats, où chacun se montre différent de l'autre, et essaye de défendre ses points de vue en utilisant différentes stratégies qu'on peut pas mettre sur le même axe.

2.2. Analyse de l'éthos oratoire

L'éthos est considéré comme la représentation de soi, ou l'image qu'un orateur transmet pour son auditoire « *l'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhende indépendamment de sa présentation oratoire* » (D. Maingueneau, cité dans R.Amosy, 2006 :75). Dans notre analyse nous baserons sur la notion d'éthos proposé par R.Amosy, en prenant compte de ses deux aspects à savoir l'éthos préalable et discursif.

2.2.1. L'éthos préalable

C'est l'image de l'orateur construit par son auditoire c'est-à-dire une image préexiste avant la production même du discours, elle représente les facteurs extra-discursifs, à savoir son statut social, son nom, son réputation et son statut institutionnel.

Selon Amosy, « *l'éthos préalable constitue l'ensemble des éléments qu'à l'interlocuteur sur le locuteur lors de sa présentation de soi, il comporte plusieurs caractères et prend diverses formes, il englobe le portrait social qui classe le locuteur, sa réputation personnelle et la projection de l'image de sa personne. Il s'établit à partir d'un antécédent textuel, interactionnel ou encore par le biais de son statut réglementaire et social* » (Charef Eddine KAOUADJI Juin 2020 URL : <https://www.asjp.ceriste.dz>).

Dans la construction de son éthos, chaque candidat renvoie et s'appuie sur son image préalable positif afin de bien séduire et convaincre son public.

Pour notre travail, puisqu'il s'agit d'un débat politique des élections présidentielles, les deux adversaires sont confrontés à diverses attaques et reproches, où chacun d'entre eux essaye de

renvoyer à l'éthos préalable de l'autre afin de le déstabiliser. Nous avons identifié certains ethos préalable qu'à chaque candidat fait référence dans le but de discréditer et de dévaloriser son image.

a. L'éthos préalable pour Marine Le Pen

Extrait 01 : (00 :03' :17'') « *Ecoutez, vous avez donc **démontré** que vous n'êtes en tout cas pas la candidate de l'esprit de finesse, de la volonté d'un débat démocratique équilibré ouvert. Merci pour cette belle démonstration que vous venez de faire, Madame Le Pen. Je ne m'attendais pas à autre chose. Moi je ne vais pas vous dire que vous êtes **la véritable héritière, non seulement d'un nom, d'un parti politique, du parti politique de l'extrême droite française, de tout un système qui prospère sur la colère des Français depuis tant et tant d'années. Je ne vais pas vous dire que vous revendiquez même cet héritage, puisque vous l'avez porté** depuis que vous avez repris ce parti, et que **depuis 40 ans, dans ce pays, nous avons dès Le Pen qui sont candidats à l'élection présidentielle ; parce que cela ne m'intéresse pas. Alors, vous allez continuer votre logorrhée** puisque c'est ce que vous faites à longueur de rassemblements et autres ».*

Extrait 02 (02 :18' :14'') « *Je parlais du parti de l'extrême droite, celui que vous dirigez, le parti de l'extrême droite **qui dit des mensonges** sur les réseaux sociaux, **qui pousse à la haine, qui moleste des journalistes, qui prodigue partout un traitement- la grande brutalité.** »*

Extrait 03 : (02 :26' :21'') « *Votre projet c'est un projet qui vise la peur, c'est ce qui vous nourrit, c'est ce qui a nourri votre père pendant des décennies. C'est ce qui a nourri l'extrême droite française et ce qui vous a fait vous.* »

Macron a répondu aux attaques de M.L.P. en disant qu'elle n'est pas la candidate de l'esprit de finesse ni la volonté pour faire un débat démocratique. Par son utilisation du verbe « démontrer » il nous montre qu'il le sait déjà et que Le Pen a prouvé une autres fois le fait qu'elle n'est pas compétente et qu'elle ne se débat pas d'une manière démocratique, comme il l'a connu depuis toujours.

M.L.P a une image plutôt négative dans l'opinion publique, le fait qu'elle est présidente d'un parti politique d'extrême droite française, dont il est connu par ses idées idéologiques et ses jugements racistes.

Pour affirmer ce qu'il a dit, Macron nous rappelle des origines de Le Pen en évoquant son statut politique qu'elle a hérité de son père « véritable héritière, non seulement d'un nom,

d'un parti politique et du parti politique de l'extrême droite française ». Et pour convaincre le public Macron fait référence à la réalité en utilisant des arguments réels « depuis 40 ans dans ce pays nous avons des Le Pen qui sont candidats à l'élection présidentielle ».

Donc, nous pouvons dire, selon Emmanuel Macron l'éthos préalable de M.L.P. est héritière d'un parti politique que son père a déjà représenté.

Exemple 04 : (00 :11' :17'') « *Madame Le Pen, ce qui est extraordinaire c'est que votre stratégie, et c'est normal ça fait des décennies que ça dure, votre stratégie c'est seulement de dire beaucoup de mensonges et de dire tout ce qui ne va pas dans le pays mais vous ne proposez rien* ».

Le candidat d'En Marche a représenté une autre image préalable de M.L.P. qui est marqué par l'éthos de mensonges. Pour lui le parti de l'extrême droite est connu par ses fausses informations « ça fait des décennies que ça dure » afin de montrer à ses concitoyens que cette candidate ne va rien changer dans le pays puisque elle représente un parti qui est déjà connu par ses mensonges. Et pour bien renforcer ses arguments, il continue de dire « c'est seulement de dire beaucoup de mensonges et de dire tout ce qui ne va pas dans le pays, mais vous ne proposez rien ». De ce fait Macron représente l'image qu'il a envers M.L.P.

Cependant, en disant qu'elle propose rien pour son pays ; signifie qu'elle n'a pas de projet et qu'elle profite de critiquer l'état de la France sans présenter des solutions fiables. Puisque Macron accuse Le Pen de dire des mensonges, cela veut dire que son parti et tout ceux qui sont à son côté le pense aussi.

b. L'éthos préalable chez Emmanuel Macron

Le candidat d'EN Marche dans ce débat est confronté à des accusations et des attaques par son adversaire. Attaché à son éthos préalable, elle tente de le ramener au bilan de quinquennat de François Hollande en répétant plusieurs fois « *monsieur le ministre* » elle cherche à renvoyer certaines connotations péjoratives dans ce duel :

Extrait 1 : (00 :01' :19'') : « *Monsieur Macron est le candidat de la mondialisation sauvage, de l'ubérisation, de la précarité, de la brutalité sociale de la guerre du tous contre tous, du sacage économique [...] et tous ça est piloté par F.Hollande.* »

Extrait 2 : (00 :08' :07'') « *Monsieur le Ministre de l'économie, ou dois-je dire le conseiller auprès de Monsieur Hollande, quatre ans que vous avez été conseiller économique de François Hollande puis deux ans Ministre [...]* »

Extrait 3 : (01 :30' :37'') [...] *Vous êtes l'héritier de François Hollande, qui vous soutient deux fois par jour. Ainsi que de l'intégralité de vos amis ministres avec lesquels vous avez gouverné. L'intégralité des ministres socialistes qui ont été vos collègues au gouvernement, qui vous soutiennent [...]*

M.L.P. dans cet extrait renvoie aux fonctions d'E.M. dans les années précédentes, elle a jugé ses résultats en tant que ministre très mauvaise, en utilisant plusieurs termes péjoratifs qui touchent et dévalorisent l'image d'E.M. : « *mondialisation sauvage, brutalité social, saccage économique, dépicage de la France* », elle le présente comme un candidat qui veut dépecer et découper la France, donc M.L.P. nous transmet l'image négative et dévalorisante qu'elle a envers le candidat d'En Marche et son parti.

Cette représentation par la candidate de l'extrême droite plus précisément son parti de Front National est considéré comme l'idée que tout son parti politique, son auditoire porte sur E.M. puisqu'elle est leurs représentantes, donc ils ont la même vision qu'elle.

Ensuite, M.L.P. pour bien mémoriser cette image fait recours à un discours prononcé par monsieur Cazneuve qui incite le public à voter pour E.M. : (00 :01' :48'') « *votez dimanche résolument pour Emmanuel Macron, faites-le avec la fierté de ce que nous avons accompli, et le désir de voir ce que nous avons accompli se poursuivre* ». M.L.P. veut faire preuve que E.M. fait partie des socialistes, en se servant de ce discours de Cazneuve qui été le premier ministre de l'ancien président des socialistes F.Hollande.

Elle veut prouver aussi que E.M. continuera leur chemin « *et le désir de voir ce que nous avons accomplir se poursuivre* ».

2.2.2. L'ethos discursif

C'est l'image que l'orateur présente, à travers son discours, cette image construite englobe des critères moraux et intellectuels qui rendent l'homme politique digne de la vertu, de la compétence et qui lui assure la confiance de son public.

Les deux candidats construisent des images favorables d'eux même tout au long de ce débat, certain ethos relèvent de ce que le candidat dit clairement dans son discours, tandis que

d'autres, se dégagent à travers la façon de s'adresser à son adversaire et le comportement interactionnel. Nous commençons d'abord d'analyser les propos de M.L.P. puis celles de E.M.

a. L'éthos discursif dans le discours de Marine Le Pen

Ethos du nationalisme

Extrait 1: (00:02':01'') « *Moi je suis la candidate du peuple, je suis la candidate de la France telle que nous l'aimons [...] Je suis la candidate de la nation qui protège, qui protège nos emplois, qui protège la sécurité de nos compatriotes, nos frontières, qui nous protège face à la concurrence internationale déloyale et face à la montée en puissance du fondamentalisme islamique.* »

Cet extrait nous montre que les interventions de M.L.P. sont caractérisées par un processus qui implique une présentation de soi qui consiste à construire d'elle une image favorable.

Elle revendique explicitement l'éthos de porte-parole « je suis la candidate du peuple » et essaye de s'inscrire dans des valeurs " culturelles, l'unité nationale et la civilisation" elle construit aussi d'elle une image protectrice, en s'appuyant sur un discours qui réaffirme les fondamentaux de son programme et faire face aux menaces qui guettent la France : le chômage, la situation économique du pays et le fondamentalisme islamique.

Plutôt dans l'expression « je suis la candidate de la France tels que nous l'aimons » Le Pen, ne projette non seulement une image d'elle même, mais elle fait référence aussi à l'instance citoyenneté en utilisant le "nous collectif" afin de renforcer son éthos, et de faire une relation de proximité pour gagner la confiance du peuple. Et qu'elle revendique sa légitimité de représenter le peuple français.

Sur cette image de porte-parole M.L.P. montre sa solidarité, son engagement et sa puissance, qui construit son ethos du nationalisme, comme aussi elle se montre qu'elle est concernée par les problèmes des français « compatriotes ». Elle s'est présentée comme candidate du peuple et de la paix.

Ethos de responsabilité

Extrait 01 : (01 :38' :44'') « *Non, je vais renégocier pour que l'Euro on s'en libère et on le transforme en monnaie commune. C'est ce qu'il était avant qu'il devienne la monnaie de la France* ».

Extrait 02 : (00 :26' :27'') [...] *Moi jamais je me suis planquée dans une salle de la chambre de commerce avec des responsable syndicaux. **Moi je vais voir les ouvriers** [...]* »

Par ce passage Le Pen, explique à Macron et au public son projet pour ce qui concerne la monnaie. Donc on trouve qu'elle veut se libérer de l'euro, pour retrouver la monnaie nationale qui était le franc se qui signifie qu'elle veut une France indépendante des autres pays européens. Par son emploi de "on se libère " dans son discours la candidate du front national montre en quelque sorte qu'elle tient à son identité nationale, et qu'elle va prendre sa part de responsabilité sur ce sujet " renégocier"

Ethos de citoyenneté

Ethos de sincérité

Extrait 01: (00 :35' :15'') « *Vous voyez dans **ma vision à moi** tout n'est pas à vendre et tout n'est pas à acheter, tout ne fait pas l'objet d'un poids financier, d'une mesure financière, de statistiques financières. La France est bien autre chose que ça* ».

Extrait 02: (02 :24' :00'') « *Oui, bon **je n'ai pas de thème choisi** [...]* »

Après avoir répondu à la question posée par la journaliste Saint Cricq à propos de ses mesures pour l'économie du pays, M.L.P.explique sa proposition sur le sujet et elle se qualifie comme étant une candidate qui défend les français et leurs pouvoirs d'achat "je suis la candidate du pouvoir d'achat". La candidate montre qu'elle pense au peuple français et plus précisément aux familles françaises. Pour conclure son intervention sur ce sujet par l'extrait ci-dessus. Donc nous constatons qu'elle présente une image comme une candidate qui cherche l'intérêt des citoyens français, et que son projet est claire pour montrer la sincérité de ses paroles.

Le deuxième extrait c'est une réponse à la question posée par le journaliste Jakubyszyn, dont il lui a demandé de parler sur un thème choisi, qui représente « sa carte blanche ». Alors M.L.P. a choisit d'être sincère et dire la vérité « je n'ai pas de thème choisi ».

Ethos du sérieux

Extrait 01 :(00 :57' :52'') « ***Contre le terrorisme, il faut d'abord retrouver nos frontières nationales, tout de suite,immédiatement. Et ça, ça sera quelque chose que je ferai immédiatement après mon arrivé au pouvoir***».

Pour ce qui concerne la position de M.L.P. sur le sujet du « terrorisme » elle a montré clairement son opinion par son utilisation de la préposition « *contre* » qui détermine bien sa réponse et qu'elle compte à lutter contre ce phénomène qui menace la stabilité et la paix de la France. Et pour montrer sa sincérité sur ce sujet et qu'elle le voit très sérieux, la candidat du Front National marque sa volonté de passer à l'action par son emploi du futur simple « *je ferai* » une stratégie pour montrer qu'elle apporte des solutions contre cette menace, la candidate a utilisé les termes « *tout de suite* » « *immédiatement* » en deux fois pour confirmer sa position et montrer qu'elle est stricte sur ce sujet.

Par ce passage, Le Pen confirme qu'elle tiendra sa parole dès qu'elle sera à la présidentielle du pays « *quelque chose que je ferai immédiatement après mon arrivé au pouvoir* » nous comprenons bien que la représentante de l'extrême droite française montre son excès de confiance en soi puisqu'elle parle de son arrivé au pouvoir avec tous son confort.

Ethos de compétence

Extrait 01 : (02 :14' :46'') « *Figurez-vous, je serai la meilleure garante des institutions parce que je les connais bien. J'ai été avocat pendant un certain nombre d'années, figurez-vous, et je connais très bien comment fonctionne la justice. Je connais très bien la manière dont, parfois, des fonctionnaires, on leur demande des choses qui ne sont pas admissibles et on leur demande des choses qu'ils sont obligés de faire. C'est malheureux et c'est de ça dont je veux les protéger, c'est de l'influence du pouvoir politique sur leur indépendance et sur la manière dont ils respectent la loi, voyez-vous* ».

D'une part, la candidate du Front National montre par son intervention son ethos d'expérience ; elle parle de sa profession comme avocat pour plusieurs années « *j'ai été avocat pendant un certain nombre d'années* ». La confiance en soi est figurée une autre fois dans sa prise de parole, et cela est marqué par son emploi du futur simple « *je serai* » et l'adjectif « *meilleure* », donc M.L.P. montre à son adversaire qu'elle sera la bonne personne qui mérite d'être garante des institutions c'est à dire au pouvoir.

D'autre part, elle montre son ethos de compétence dans le domaine de la justice, puisqu'elle a déjà exercé le métier d'avocat pendant une période considérable. Son emploi de « *je connais très bien comment fonctionne la justice. Je connais très bien la manière[...]* ». Elle affirme qu'elle est plus compétente dans ce domaine, contrairement à Emmanuel Macron.

Ethos de solidarité

Extrait1 : (02 :24' :44'') « *Moi je crois, encore une fois, à la **solidarité**. Je crois que la France est une nation, avec une culture, avec un peuple, avec une espérance qui est l'espérance de pouvoir continuer à, dans des **conditions respectueuses**, commercer, rétablir une diplomatie* ».

Extrait2 : (00 :25' :00'') « *Parce qu'ils savent que toute la campagne **moi j'ai parlé d'eux**. J'aimis la lumière- [...]*

En parlant sur les intérêts de la France M.L.P. se porte solidaire avec le peuple français afin de leurs fournir un mode de vie qui leurs convient. Dans le deuxième extrait, la candidate montre que son programme vise les intérêts des français, en disant qu'elle a parlée d'eux durant toute sa campagne électorale. De ce fait Le Pen transmet une image de solidarité avec le peuple français.

En piochant dans le fond du débat nous avons détecté un autre comportement de la part de la candidate du Front National, M.L.P. ne cesse pas de jeter un œil sur sa collection de documents de différentes couleurs présentés devant elle, et de lire plusieurs fois dans ses fiches, par lesquelles elle reprend des discours qui ne lui appartiennent pas, afin de s'attaquer contre E.M. ce qui signifie en quelque sorte un certain manque de confiance en soi et une mal préparation.

b. L'ethos discursif dans le discours d'Emmanuel Macron

E.M. dans la présentation de soi emploi divers modalités ; l'analyse du notre corpus a montré que les images favorables de soi sont dites et montrées clairement dans son discours. Souvent aux réactions des attaques de son adversaire E.M. développe des réponses autour des principes et des qualités morales, intellectuel, rationnelles et comportementales, exprimer par son discours, et parmi eux on trouve : le respect, le sérieux, la maîtrise de soi, et la responsabilité. Et ces diverses valeurs morales renvoient explicitement à diverses ethos.

Dans les extraits qui suivent nous présenterons et expliquerons les images les plus revendiquée par E.M. durant tout ce débat :

L'ethos du respect

Cet ethos est très utile pour un homme politique, puisqu'il doit donner un bon exemple pour ses concitoyens.

Extrait 1 : (00 :24' :36'') [...] *Je suis allé au contact des salariés, c'est ça respecter les gens pendant que vous faisiez votre numéro avec les caméras, moi j'étais avec les représentants des salariés, parce que je les respecte [...]*

E.M. énonce des valeurs du respect contrairement à son adversaire, et il se déclare respectueux envers les salariés, ce qui donne une image positive de sa personne morale.

Extrait 2 : (02 :18' :47'') [...] *Mais tous vos électeurs je les respecte et je vous le dis, je les respecte parce qu'ils sont en colère, parce qu'ils sont désarroi [...]*

Extrait 3 : (02 :17' :42'') [...] *Mais madame Le Pen, les françaises et les français qui ont voté pour vous comme pour M.Dupont-Aignan, je l'ai toujours respectés, je n'ai jamais fait de leçons de morale [...]*

Pour construire cette image, E.M. emploi le verbe «*respecter*», et ce respect est adressé à tous les français sans exception même s'ils sont des électeurs de ses adversaires, il montre le caractère d'un bon politicien vertueux et digne d'être président.

L'ethos du sérieux

Tout homme politique doit être sérieux envers ses concitoyens et surtout lors d'un grand événement politique comme ce débat second tours de l'élection présidentielle, ce sérieux se fait par le biais de l'honnêteté et de sincérité.

Extrait 1 : (00 :37' :54'') [...] *moi je prends les français et les françaises comme des adultes je ne leurs ment pas »*

A travers cet extrait E.M. exprime sa sincérité envers tous les français.

Extrait 2 : (1h :08' :43'') [...] *donc voilà moi j'ai un projet sérieux qui n'est pas un saut de cabri »*

E.M. exprime explicitement son sérieux en employant l'adjectif «*sérieux*», comme il veut montrer qu'il a un projet sérieux contrairement à son adversaire.

Extrait 3 : (2h 28' :11'') «*Vous savez malheureusement l'état du pays ne justifie pas de rire moi je ne ris pas avec l'état de notre pays il m'inquiète, il me préoccupe ».*

Extrait 4 : (02 :13' :42'') [...] *Mais madame Le Pen, ne plaisantez pas avec ça »*

Face au rire de M.L.P. durant tout le débat E.M. lui répond en se montrant comme le candidat sérieux qui se préoccupe et s'inquiète pour son pays, et qui ne se moque jamais face à la situation de son pays.

Ce caractère de sérieux est montré par E.M. explicitement en employant des moyens linguistique, ou implicitement aussi à travers sa posture, son corps strict, ses regards, et son écoute qui est très attentive ; il ne rit que rarement et ses rires sont parfois ironique et parfois juste avec un petit sourire d'une manière narquoise, ce qui nous montre de lui un candidat non seulement sérieux mais aussi un candidat confiant de lui-même et stable.



L'ethos de compétence

Il est aussi présent dans les interventions d'E.M. qui est l'une des stratégies d'influence qu'un homme politique fait recours.

Extrait 1: (00 :13' :34'') : « *je connais un peu les dossiers de l'économie française* »

Extrait 2: (01 :49' :27'') [...] *en tant que ministre, moi je n'ai pas fait simplement des mots sur des papiers, j'ai instauré la carte de contrôle dans le BTP⁵ sur les travailleurs détachés, par ce que c'est comme ça qu'on lutte contre le travail détaché illégal [...]*

A travers ces extraits E.M. évoque son expérience en tant que ancien ministre et en montrant sa compétence dans ce domaine. Dans le premier extrait E.M. renvoie implicitement à son image préétablie celle de ministre ancien de l'économie, c'est donc à son expérience qui est exprimé avec modestie en employant la locution adverbiale « *un peu* ». Comme il était

⁵ BTP : abréviation de bâtiments et travaux publics

déjà ministre de l'économie donc il connaît bien l'économie française. Cette expérience d'EM renforce ses ethos de compétence et de crédibilité aux yeux de l'électeur.

Extrait 3 : (00 :23' :31'') : [...] *il y'a quelque chose qui s'appelle l'agence de participations de l'état, où l'état peut investir dans une entreprise ; je l'ai décidé par exemple ; quand Peugeot était menacé, l'état a investi et est monté au capital pour sauver l'entreprise [...]*

E.M. afin de se défendre des reproches de son adversaire, il démontre sa compétence à travers l'image d'un pédagogue qui transmet et enseigne des connaissances « *il ya quelque chose quis'appelle* », c'est une explication illustré et accompagné par un exemple. Dans ce même extrait s'ajoute une image d'un candidat sauveur qui est irréfutable, puisque il nous fait comprendre que c'est lui-même qui a décidé de faire cette action de sauvetage « *j'ai décidé de sauver les entreprises* ». Ce qui prouve sa compétence et sa connaissance du terrain.

Extrait 4 : (02 :20' :27'') [...] *Qui ne le restera pas parce que je la revaloriserai au-dessus de plus de cent euros par mois* »,

Extrait 5 : (02 :20' :40'') [...] *Donc je créerai les postes qui sont ceux d'auxiliaires de vie scolaire pour que les jeunes enfants en situation de handicap puissent aller à l'école. Je créerai les postes, et les structures, pour que les enfants, en particulier les jeunes autistes* ». Dans deux extraits ci-dessous, nous pouvons constater que E.M. à travers ses promesses veut transmettre a son publique une image d'un compétant, et qui est le plus approprié à gouverner.

Ethos du chef

Pour répondre aux attaques de M.L.P. et pour montrer son esprit de défaite ; « *et face à l'esprit de défaite* », E.M. affiche l'image d'un chef, d'un leader et patriote en défendant la France.

Extrait 1 : (00 :04' :40'') [...] *face à cet esprit de défaite moi je porte l'esprit de conquête français, par ce que la France à toujours réussit et elle à toujours réussit dans le monde parce qu'elle est au monde sa langue elle se parle sur tous les continents, son histoire sa civilisation ce qui fait sa force c'est précisément qu'elle rayonne partout.Ce qui fait que nous sommes aujourd'hui la cinquième puissance économique mondiale [...]*

E.M. à travers cet extrait montre qui il est le candidat d'un esprit ouvert, qui est pour une France ouverte au monde et réussite, contrairement à M.L.P. qui veut une France enfermée.

Extrait 2 : (00 :27' :44'') : [...] *moi je me battraï, vous savez j'ai eu des victoires, j'ai eu des échecs mais je me suis toujours battu et j continuerai à le faire [...]*

Extrait 3 : (01 :14' :17'') [...] *et c'est là où, pour moi, c'est le plus important en tant que chef des armées, en tant que responsable de la sécurité, je serais intraitable et je mènerai la lutte sur tous les plans contre le terrorisme islamiste [...]*

E.M. nous montre de lui une image d'un lutteur, qui se bat, sacrifie, et qui continuera à le faire malgré toutes circonstances, il met en scène l'image d'une personne forte et capable de lutter et combattre pour protéger son pays. Et tout ça dans le but de faire un rapport de séduction avec ses électeurs et montrer son pouvoir de gouverner.

Comme il lui arrive aussi de donner une image d'un candidat réconciliateur, qui à un sens de devoir et une vision positive vers le futur et qu'il ne veut jamais rester dans le passé, et à titre d'exemple il met en scène la guerre d'Algérie :

Extrait 4 : (01 :19' :47'') [...] *il y a eu des drames, et je les ai vus les uns et les autres qui ont fait cette guerre d'Algérie et qui aujourd'hui divise notre pays. Moi je veux passer à une autre étape justement, je ne veux pas rester dans cette guerre des mémoires et il faut regarder les drames qu'il y a eu [...]*

L'ethos de responsabilité

Et parmi aussi les ethos qui caractérisent le discours d'E.M. on trouve l'ethos de responsabilité

Extrait 1 : (00 :40' :30'') [...] *mais j'assume tout mon mandat de ministre, toutes mes responsabilités [...]*

Extrait 2 : (01 :08' :46'') : « *moi j'ai toujours pris mes responsabilités contrairement à Madame Le Pen* »

Extrait 3 : (00 :24' :55'') [...] *mais oui parce qu'ils sont en colère et moi je prends cette part de colère Madame Le Pen* »

Le candidat d'En Marche construit de lui une image d'un candidat responsable et qu'il prend toutes ses responsabilités ainsi que leurs conséquences réussite ou de leurs échecs. Dans les extraits 1 et 2 il emploie le verbe « *assumer et prendre* » pour exprimée explicitement cette responsabilité.

Dans le troisième extrait E.M. face à un reproche de son adversaire, il répond, qu'il assume la colère des salariés envers lui. Il se montre responsable sur toutes ses paroles et ses actions. Cette qualité de responsabilité est donc primordiale à chaque homme politique.

Ethos de sincérité

E.M. montre son honnêteté lorsqu'il est confronté aux attaques incessantes de M.L.P. sur sa participation au gouvernement de F.Hollande :

Extrait 1 : (01 :30' :16'') [...] *moi je ne suis pas l'héritier de ce gouvernement j'y ai participé, je n'étais pas d'accord et je suis sorti. J'ai démissionné j'ai quitté le gouvernement et la fonction publique. Donc vous pouvez me renvoyer constamment à tout ce qui été fait pendant les cinq, les dix, les quinze dernières années [...]*

E.M. dans un premier temps refuse les accusations de son adversaire, il explique qu'il n'était pas d'accord avec le gouvernement de F.Hollande et il a abandonné, et il tente donc de démontrer qu'il n'est pas concerné par les attaques de son adversaire concernant ce gouvernement.

E.M. fait recours à cette image pour renforcer sa netteté et sa sincérité que son adversaires ne dispose pas et qu'il assume seulement ce qui été fait pendant qu'il était ministre mais pas autres choses.

Extrait 2 : (02 :32' :05'') [...] *Je veux y répondre par le courage, d'abord le courage de la vérité, je ne vous ai jamais menti, jamais expliqué que j'allais vous faire des cadeaux sans expliquer comment j'allais les financer, jamais vous promettre des choses invraisemblables et le courage de tenir nos engagements, de nous tenir fermement, de tenir notre école, l'autorité dans celle-ci [...]*

A travers cet extrait E.M. renvoie à lui une image de quelqu'un qui est sincère envers son auditoire, il fait preuve de sa franchise et son honnêteté.

Ethos du fort caractère et de maîtrise de soi

L'une des qualités essentielles que chaque politicien doit avoir lors de son interaction avec son adversaire est surtout la maîtrise de soi qu'E.M. exprime par ce présent extrait « *Je suis très calme Madame Le Pen* »

Cette qualité se relève de l'éthos du caractère, qui caractérise E.M. durant toute cette confrontation. Cette maîtrise de soi est rarement exprimée avec des moyens verbaux, mais

plutôt montrée par le comportement, et pour mieux illustrer ce caractère nous avons choisi la capture ci-dessus



Cette capture d'écran renvoie au début de ce débat *01min et 10sec*, dans une situation très polémique entre les deux adversaires, et face aux grandes accusations et attaques de M.L.P. qui menaçait l'image d'E.M. dans le but de discréditer ses valeurs morales.

Et face à toutes ces attaques menaçantes E.M. ne fait aucune réaction et réagit silencieusement, il montre sa tranquillité ; en reposant son menton sur les deux mains, accompagnée d'un léger sourire, et sans qu'il n'essaye en aucun moment de l'interrompre et de lui couper la parole. Ce caractère est employé souvent par un homme politicien devant les actions inacceptable et malhonnête de l'adversaire.

Donc, d'après cette analyse nous pouvons dire que E.M. a fait recours à plusieurs tactiques pour sa présentation de soi, et de donner une image favorable. Nous remarquons que certains d'eux sont exprimés clairement dans son discours à l'aide de pronom personnel « *je* » et « *moi* », pour revendiquer ses bonnes qualités par contraste à son adversaire qui ne les possède pas, et pour se défendre des reproches M.L.P. mais aussi pour dévaloriser son image. Et certains d'autres qualités sont implicitement démontrés à travers le comportement et le non verbal.

Les politiciens visent et emploient divers ethoses complètement différents les uns et les autres afin de séduire et convaincre leur auditoire. Notre analyse de l'ethos selon ses deux aspects nous apprend que chaque candidat à son style de construire son image de soi et de l'autre qui revient tout au long du débat.

Conclusion partielle

En guise de conclusion, et d'après notre analyse du débat politique d'E.M. et M.L.P. on note que l'interaction entre les deux candidats est caractérisée beaucoup plus par des interruptions incessantes, ainsi que des attaques pour la personne et des représentations dévalorisantes de l'image de l'autre, ils avancent des arguments contre insultes et mensonges au lieu de présenter et d'aborder leur programmes. On peut donc dire que ce débat est centré sur plusieurs reproches et accusations pour réduire la crédibilité de l'autre.



Conclusion



Nous arrivons au terme de notre recherche, où nous présenterons les principaux résultats obtenus. Puisque le débat politique est un lieu qui favorise l'argumentation, l'objectif principal de notre recherche était de tenter d'explorer et d'analyser la façon dont les dimensions du logos et de l'éthos sont exploitées dans l'argumentation dans le débat de l'entre deux tours des élections présidentielles françaises en 2017 entre E. Macron et M. Le Pen. Pour mener notre recherche nous avons problématisé notre sujet sur :

- Comment les deux candidats structurent leurs discours en fonction du logos pour s'adresser aux téléspectateurs et les convaincre ?

- Comment les deux politiciens construisent leur ethos dans ce cadre contextuel du débat télévisé ?

- A quel moment survient la violence verbale ?

Avant de commencer notre travail nous avons émis les hypothèses que les deux candidats structureraient leurs discours en utilisant des arguments logiques et rationnels pour présenter leurs programmes, et ils montreraient différentes images favorables dans leurs présentations de soi afin de convaincre l'auditoire. Et que la violence verbale se manifesterait aux moments du désaccord.

En effet, notre analyse à recours à la fois aux instruments de l'analyse de discours et à la théorie de l'argumentation, on nous appuyant sur une étude lexicale et rhétorique ; nous avons remarqué qu'Emmanuel Macron et Marine Le Pen agissaient selon différentes manières dans cette confrontation. En ce qui concerne le logos, E. Macron fait recours à des éléments logiques, durant tout ce débat il explique son programme en s'appuyant sur des données chiffrées, il examine les problèmes d'une façon objective. Comme il se met dans l'obligation d'avancer des arguments défensifs devant les attaques de M. Le Pen, qui a consacré la plupart de ses interventions à critiquer et rabaisser son adversaire, ce qui montre son incapacité de proposer un programme.

Pour ce qui est de l'éthos oratoire, dans ses deux aspects discursif et préalable, les deux candidats suivent la même démarche ; ils projettent des images valorisantes d'eux même pour se montrer comme candidats plus dignes à assurer la fonction du président de la République Française. Par contre, des diverses attaques sont attachées à l'éthos préalable, où chacun essaie de dévaloriser l'image de l'autre en renvoyant d'une manière péjorative à leurs images préétablies. Les deux politiciens paraissent n'avoir pas respectés les règles et les critères d'un débat démocratique.

Concernant la violence verbale, elle se manifeste explicitement dans l'utilisation des termes péjoratifs et implicitement à travers l'ironie dans le but de dénigrer le sujet parlant. Cette violence verbale est exprimée le plus souvent par M. Le Pen, qui se manifeste même au niveau de son gestuel.

A la fin de cette recherche et après l'analyse des résultats, nous pouvons dire que la première hypothèse est confirmée seulement dans le discours d'E. Macron puisqu'il a avancé des arguments raisonnables, en ce qui concerne M. Le Pen cette hypothèse reste en doute, car elle n'a pas eu de programme et ni réponses convaincantes à toutes les questions abordées. Les deux autres hypothèses sur l'ethos et la violence verbale sont confirmées par les deux candidats.

Nous reconnaissons bien les limites de notre analyse, et espérons que notre travail ait contribué à la compréhension de l'analyse argumentative du discours et ouvrir d'autres perspectives de recherche, notamment une étude plus approfondie ; celle de relever les trois dimensions telles qu'elles ont été définies en rhétorique aristotélicienne et en analyse argumentative contemporaine (logos, ethos et pathos) ; ainsi que le relevé et l'étude d'autres stratégies argumentatives, qui permettront d'apporter plus d'éléments de réponse quant à l'analyse argumentative dans le débat politique.



Bibliographie



Ouvrages

- Catherine Kerbrat Orecchioni, *Les interactions verbales*, tome1, Armand Colin, Paris, (1990).
- Catherine Kerbrat Orecchioni, *l'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand colin, quatrième édition, Paris, (2006).
- Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, édition de l'université de Bruxelles, Bruxelles, (2000).
- Dominique Maingueneau, *L'analyse de discours : introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, (1991).
- Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Guillimard, Paris, (1966).
- Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et représentation sociale*, in papers on social representation, Vol.2, Paris, (1993).
- Jean-Jacques Robieux, *rhétorique et argumentation*, Nathan, (2ème édition), ununiversité, Paris, (2000).
- Patrick Charaudeau, *Le discours politique: les masques du pouvoir*, Librairie Vuibert-Avril, Paris, (2005).
- Phillippe Breton, *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris, (2003).
- Roland Schmetz, *L'argumentation selon Perelman : pour une raison au cœur de la rhétorique*, Belgique : universitaire de Namur, Bruxelles, (2000).
- Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Aramand Colin (2^e édition), Paris, (2006).

Articles

- Charef Eddine KAOUADJI, « *L'image préalable et son impact sur l'ethos discussif dans le discours politique à caractère diplomatique* », Juin 2020, <https://www.asjp.ceriste.dz>, consulté le 19-10-2022.
- Dominique Maingueneau, « *Que cherchent les analystes du discours ?* », *Argumentation et Analyse de discours* (en ligne), 2012, [URL:http://journals.openedition.org/aad/1354](http://journals.openedition.org/aad/1354), consulté le 7-11-2022.
- Grize.J.B, *Logique naturelle et représentation social*, in papers on social representation Vol.2, 1993, P :3, [URL:www.psr.jku.at/psr1993/2_1993Grize.pdf](http://www.psr.jku.at/psr1993/2_1993Grize.pdf) , consulté le 11-11-2022.

-Ruth Amossy et Roselyne Koren , La revue de « *mots. Les langages du politique* », *argumentation et discours politique* N°94 Novembre, (2010).
<https://journals.openedition.org/mots/19843>, consulté le 07-12-2022.

Thèses

-EVI,kafetzi, *L'éthos dans l'argumentation :le cas de face à face* SARKOZI/ROYAL2007 ,Psychologie, Thèse doctorat, Université de Lorraine , Janvier, (2013).

-G.Fortin, thèse sous la direction de Philippe Blanchet, (2004), *l'argumentation dans les débats politiques télévisés* URL: <https://tel.archives-ouvertes.fr/halshs-00003942>, consulté le 04-11-2022.

Dictionnaires

-Dictionnaire analyse de discours (Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau), édition du Seuil, février(2002).

- Dictionnaire LAROUSSE, (2020).

-Dictionnaire LE PETIT ROBERT,Tome 1, (1993).

Dictionnaires en ligne

-Larousse,dictionnaire de la langue française , en ligne, <http://www.larousse.fr> consulté le 20-12-2022.

-Le robert, dictionnaire de la langue française, en ligne, <https://www.lerobert.com> consulté le 21-12-2022.

Sites internet

-Aristote La rhétorique I,1, <https://philosophie.ac-creteil.fr> consulté 12-10-2022 .

-Débat présidentiel 2017: Emmanuel Macron – Marine Le Pen | archives INA, <http://bit.ly/inapolitique> publié le 09-03- 2022.

-Dominique Wolton,*la communication politique : construction d'un modèle*, URL:<https://books.openedition.org> consulté le 10-11-2022.

- 0- Les 8 règles du débat, <https://union-des-savoirs.fr> consulté le 27-10-2022.
- Le triangle d'Aristote <http://lartdeconvaincre.blogspot.com/p/blog-page.html> consulté le 12-10-2022 .
- Schéma argumentatif (Toulmin 1958-1989) <http://these.univ-lyon2.fr> consulté le 09-11-2022.
- Xavier Patier, [URL:https://fr.aleteia.org](https://fr.aleteia.org) publié le 7-2-2022, consulté le 10-11-2022.



Table des matières



Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale 08

Chapitre I : aspects théoriques et méthodologiques

Introduction partielle 11

1. L'analyse du discours 11

2. La notion du discours 12

2.1. L'orateur 12

2.2. L'auditoire 12

2.3. Le discours politique 13

3. Le débat 13

3.1. Le but de débat 14

3.2. Les règles d'un débat 14

3.3. Le débat politique 14

4. L'inscription de l'orateur dans le discours 15

4.1. L'énonciation 15

4.2. La subjectivité dans la langue 16

4.2.1. Les subjectivèmes 16

a. Les déictiques 17

b. les subjectivèmes affectifs et évaluatifs 17

• Les substantifs subjectifs 17

• Les adjectifs subjectifs 18

• Les verbes subjectifs 18

• Adverbes subjectifs 19

5. La rhétorique 19

5.1. La trilogie d'Aristote 20

6. L'argumentation 21

6.1. Rhétorique et argumentation 21

6.2. La renaissance aux travaux de l'argumentation 23

6.3. L'argumentation dans le discours 26

Table des matières

6.4. Convaincre et persuader	27
7. L'argumentation et la violence verbale	28
Conclusion partielle	29

Chapitre II : Description et analyse du corpus

Introduction partielle	31
1. Présentation du corpus	31
1.1. Description du corpus	32
1.1.1. La mise en scène	32
1.1.2. L'animateur	33
1.1.3. Les débatteurs	33
1.1.4. Le public	33
2. Analyse de corpus	33
2.1. Analyse argumentative du Logos	34
2.1.1. Choix du lexique	35
a. choix de lexique de Marine Le Pen	35
b. choix du lexique d'Emmanuel Macron	40
2.1.2. L'usage des connecteurs	49
a. Marine Le Pen	49
b. Emmanuel Macron	50
2.1.3. L'implicite	51
a. Marine Le Pen	51
b. Emmanuel Macron	52
2.1.3.1. L'ironie	53
a. Marine Le Pen	53
b. Emmanuel Macron	55
2.2. Analyse de l'éthos oratoire	56
2.2.1. L'éthos préalable	56
a. L'éthos préalable pour Marine Le Pen	57
b. l'éthos préalable pour Emmanuel Macron	58
2.2.2. L'éthos discursif	59
a. L'éthos discursif dans le discours de Marine Le Pen	60

Table des matières

b. L’ethos discursif dans le discours d’Emanuel Macron	63
Conclusion partielle.....	70
Conclusion générale	72
Bibliographie.....	75
Tables des matières	79
Annexes	83



Annexes



Annexes

Annexes

Débat présidentiel 2017 : Emmanuel Macron – Marine Le Pen archives INA, dont son lien est <http://bit.ly/inapolitique> publié le 09 mars 2022.